

**Diplôme :**

**Mention :**

**Spécialité :**

**Année :**

# GUIDE DES ÉTUDES

- 1 - Description de la formation
- 2 - Calendrier
- 3 - Maquette pédagogique
- 4 - Contenu des enseignements
- 5 - Règlement des études
- 6 - Modalités de contrôle des connaissances
- 7 - Aide à la réussite
- 8 - Équipe pédagogique de la formation
- 9 - Équipe administrative et technique
- 10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études
- 11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)
- 12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)

**Département : Sciences et Techniques**

# **GUIDE DES ÉTUDES**

**1 - Description de la formation**

La licence de Sciences, Technologies, Santé mention Physique-Chimie est organisée sur une durée de trois ans, chaque année se décompose en deux semestres d'enseignement.

L'objectif de la Licence Sciences et Technologie mention Physique et Chimie est de donner aux étudiants **une solide formation théorique et expérimentale en Physique et en Chimie**. Cette formation laisse une part égale aux deux disciplines afin de permettre aux étudiants d'obtenir **une double compétence**.

Outre la maîtrise des concepts théoriques fondamentaux, l'étudiant sera capable à l'issue de ce cursus d'analyser et d'interpréter des données expérimentales, d'utiliser les appareils et les techniques de mesure usuels, d'identifier les sources d'erreur et de connaître les règles en matière d'hygiène et sécurité grâce aux nombreux travaux pratiques suivis au cours de la formation. Les projets encadrés et des stages en laboratoire permettront aussi à l'étudiant d'apprendre à mettre en œuvre de manière autonome une démarche expérimentale, de tenir un cahier de laboratoire ainsi que de rédiger un rapport de synthèse.

Dans le domaine de la chimie, cette formation permettra d'acquérir des connaissances et des compétences dans l'observation, l'analyse et la description de la structure de la matière et de sa réactivité. L'étudiant apprendra ainsi à caractériser sur le plan physico-chimique les substances et à utiliser les principales techniques de synthèse et de purification.

En physique, les compétences développées mèneront l'étudiant à savoir choisir les outils théoriques et expérimentaux à utiliser pour analyser, modéliser et résoudre des problèmes de physique. Au terme de cette formation, l'étudiant sera capable de proposer des analogies et de valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux puis d'apprécier leurs limites de validité.

Cette Licence comporte également des unités d'enseignement en Mathématiques, Informatique et Anglais permettant d'acquérir les connaissances et les outils indispensables à tout parcours scientifique. Les programmes sont conçus pour permettre aux étudiants, par **le choix d'options dans le domaine de la Physique ou de la Chimie, de se spécialiser dans l'une des deux disciplines scientifiques au cours de la troisième année**.

Cette Licence permet une poursuite en master enseignement à l'IUFM afin de préparer les concours de l'enseignement du second degré CAPES de Physique et de Chimie, CAPLP math-sciences. Elle permet également la préparation au concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE). Cette Licence permet une inscription en master recherche ou diplôme d'ingénieur dans de nombreux domaines de la Chimie (Chimie organique, chimie analytique, chimie de l'environnement, matériaux, qualité, agroalimentaire, génie des procédés) ou de la Physique (Micro et nano-électronique, télécommunications, astrophysique, mécanique, électromagnétisme, physique des particules, énergie, optique, acoustique) utilisées dans les secteurs secondaire et tertiaire de l'industrie et du secteur public. L'obtention du grade de master recherche permet de poursuivre vers un doctorat en vue du métier de chercheur et d'enseignant-chercheur.

# GUIDE DES ÉTUDES

2 - Calendrier

CALENDRIER 2017 Département ST

Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin			
1 D				1 M		S5-semaine1	5	1 M				1 S				1 L	1er mai	18	1 J				
2 L			1	2 J				2 J				2 D				2 M	Semaine 12		2 V				
3 M				3 V				3 V				3 L			14	3 M		Vacance S5	3 S				
4 M				4 S				4 S				4 M	Vacances	Vacances		4 J			4 D				
5 J				5 D				5 D				5 M	Enseignants	Enseignants		5 V			5 L			23	
6 V				6 L	Pré rentrée	S5 -semaine2	6	6 L	Semaine 5	S6 -semaine6	10	6 J	étudiants	étudiants		6 S			6 M				
7 S				7 M	Rentrée			7 M				7 V				7 D			7 M	SUSPENSION	SUSPENSION		
8 D				8 M	Semaine 1			8 M				8 S				8 L	8 mai	19	8 J	DES COURS	DES COURS		
9 L			2	9 J				9 J				9 D				9 M	Semaine 13	S6 -semaine 1	9 V				
10 M				10 V				10 V				10 L	Semaine 9	S5 -semaine10	15	10 M			10 S				
11 M				11 S				11 S				11 M				11 J			11 D				
12 J				12 D				12 D				12 M				12 V			12 L	Semaine 1	S6 -semaine 5	24	
13 V				13 L	Semaine 2	S5 -semaine3	7	13 L	Semaine 6	S5 -semaine7	11	13 J				13 S			13 M				
14 S				14 M				14 M				14 V				14 D			14 M				
15 D				15 M				15 M				15 S				15 L	Semaine 14	S6 -semaine 2	20	15 J			
16 L			3	16 J				16 J				16 D				16 M			16 V				
17 M				17 V				17 V				17 L	Pâques			17 M			17 S				
18 M				18 S				18 S				18 M	Semaine 10	S5 -semaine11		18 J			18 D				
19 J				18 D				19 D				19 M				19 V			19 L	Semaine 2	S6 -semaine 6	25	
20 V				20 L	Semaine 3	S5 -semaine4	8	20 L	Semaine 7	S5 -semaine8	12	20 J				20 S	Fin S1 S3		20 M				
21 S				21 M				21 M				21 V				21 D			21 M				
22 D				22 M				22 M				22 S				22 L		S6 -semaine 3	21	22 J			
23 L			4	23 J				23 J				23 D				23 M			23 V				
24 M				24 V				24 V				24 L	Semaine 11	S5 -semaine12	17	24 M	Semaine de révision		24 S				
25 M				25 S				25 S				25 M				25 J			25 D				
26 J				26 D				26 D				26 M				26 V			26 L	Semaine 3	S6 -semaine 7	26	
27 V				27 L	Semaine 4	S5 -semaine5	9	27 L	Semaine 8	S5 -semaine9	13	27 J				27 S			27 M				
28 S				28 M				28 M				28 V				28 D			28 M				
29 D				29 M				29 M				29 S		Fin S5		29 L		S6 -semaine 4	22	29 J			
30 L			5					30 J				30 D				30 M	ET1		30 V				
31 M								31 V								31 M	S1/S3						

Juillet				Aout				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
1 S				1 M				1 V				1 D				1 M	Férieré		1 V				
2 D				2 M				2 S				2 L				2 J			2 S				
3 L	Semaine 4	S6 -semaine 8	27	3 J				3 D				3 M				3 V			3 D				
4 M				4 V				4 L	Semaine 11		36	4 M	semaine de révision			4 S			4 L			49	
5 M				5 S		Fin cours S6		5 M				5 J				5 D			5 M				
6 J				6 D				6 M				6 V				6 L			45	6 M			
7 V				7 L			32	7 J				7 S				7 M			7 J				
8 S				8 M	Vacances	Vacances		8 V				8 D				8 M			8 V				
9 D				9 M	Enseignants	Enseignants		9 S				9 L				9 J			9 S				
10 L	Semaine 5	S6 -semaine 9	28	10 J	étudiants	étudiants		10 D				10 M				10 V			10 D				
11 M				11 V				11 L	Semaine 12		37	11 M	ET 1			11 S	Férieré		11 L			50	
12 M				12 S				12 M				12 J	S2/S4			12 D			12 M				
13 J				13 D				13 M				13 V				13 L			46	13 M			
14 V	Fête nationale			14 L			33	14 J				14 S				14 M			14 J				
15 S				15 M	Assomption			15 V				15 D				15 M			15 V				
16 D				16 M				16 M				16 L				16 J			42	16 S			
17 L	Semaine 6	S6 -semaine 10	29	17 J	ET 2	ET 2		17 D				17 M				17 V			17 D				
18 M				18 V	S1/S3	Sem 5		18 L	Semaine 13		38	18 M				18 S			18 L			51	
19 M				19 S				19 M				19 J				19 D			19 M				
20 J				20 D				20 M				20 V				20 L			47	20 M			
21 V				21 L	Semaine 9		34	21 J				21 S				21 M			21 J				
22 S				22 M				22 V				22 D				22 M			22 V				
23 D				23 M				16 S				23 L				43	23 J	ET 2	23 S				
24 L	Semaine 7	S6 -semaine 11	30	24 J				24 D				24 M				24 V	S2/S4		24 D				
25 M				25 V				25 L	Semaine 14		39	25 M				25 S			25 L			52	
26 M				26 S				26 M				26 J				26 D			26 M				
27 J				27 D				27 M				27 V				27 L			48	27 M			
28 V				28 L	Semaine 10		35	28 J		ET2	S6	28 S				28 M			28 J				
29 S				29 M				29 V				29 D				29 M			29 V				
30 D				30 M				30 S	Fin cours S2 S4			30 L				30 J			30 S				
31 L	Semaine 8	S6 -semaine 12	31	31 J								31 M				44			31 D				

# GUIDE DES ÉTUDES

3 - Maquette pédagogique

UNC - 2017

Domaine Sciences Technologie Santé  
Mention Physique-Chimie

semestre 1	PC	ECTS	CM	TD	TP
------------	----	------	----	----	----

PCS1-UE01 PC 1.1

25_0062	Algèbre 1	5	18	20	
25_0063	Analyse 1	5	18	20	
26_0055	Outils Mathématiques 1	3	8	12	

PCS1-UE02 PC 1.2

60_0031	Physique générale 1	8	28	26	
---------	---------------------	---	----	----	--

PCS1-UE03 PC 1.3

31_0033	Chimie générale	5	18	16	
31_0034	Thermochimie	3	10	10	

PCS1-UE04 PC 1.4

71_0110	Méthodologie et recherches documentaires	1	2	4	
---------	--	---	---	---	--

Total 30

semestre 2	PC	ECTS	CM	TD	TP
------------	----	------	----	----	----

PCS2-UE01 PC 2.1

26_0056	Outils Mathématiques 2	4	18	18	
---------	------------------------	---	----	----	--

PCS2-UE02 PC 2.2

11_0296	Anglais scientifique 1	2		20	
---------	------------------------	---	--	----	--

PCS2-UE03 PC 2.3

32_0052	Chimie inorganique 1	5	16	12	4
---------	----------------------	---	----	----	---

PCS2-UE04 PC 2.4

31_0035	Réactions en solution et cinétique chimique	7	18	16	20
---------	---	---	----	----	----

PCS2-UE05 PC 2.5

28_0079	Physique expérimentale 1	2			10
28_0083	Physique générale 2	6	23	25	
60_0032	Mécanique des systèmes	4	15	15	

Total 30

UNC 2017

Domaine Sciences Technologie Santé  
Mention Physique-Chimie

semestre 3	PC	ECTS	CM	TD	TP
PCS3-UE01 PC 3.1					
26_0057	Outils Mathématiques 3	4	20	20	
PCS3-UE02 PC 3.2					
11_0297	Anglais scientifique 2	2		20	
PCS3-UE03 PC 3.3					
32_0053	Chimie organique 1	4	14	12	16
PCS3-UE04 PC 3.4					
32_0054	Chimie organique 2	2	12	12	
PCS3-UE05 PC 3.5					
31_0036	Chimie analytique 1	3	16	14	
PCS3-UE06 PC 3.6					
32_0055	Chimie inorganique 2	4	12	10	16
PCS3-UE07 PC 3.7					
28_0064	Thermodynamique classique	3	14	18	
28_0065	Physique expérimentale 2	3			27
30_0017	Optique géométrique	2	12	14	
63_0018	Électricité 1	3	14	16	
Total		30			

semestre 4	PC	ECTS	CM	TD	TP
PCS4-UE01 PC 4.1					
26_0058	Outils Mathématiques 4	2	14	16	
PCS4-UE02 PC 4.2					
31_0037	Chimie théorique	2	10	10	
PCS4-UE03 PC 4.3					
32_0056	Chimie analytique 2	4	20	16	
PCS4-UE04 PC 4.4					
31_0038	Réaction en solution 2	3	12	12	8
PCS4-UE05 PC 4.5					
31_0039	Chimie expérimentale 2	3			28
PCS4-UE06 PC 4.6					
60_0033	Mécanique des fluides	4	16	20	
60_0034	Mécanique générale	3	14	16	
30_0018	Électromagnétisme dans le vide	5	24	30	
63_0019	Electricité 2	2	10	14	
28_0066	Physique expérimentale 3	2			21
PCS4-UE07 <i>Option facultative non comptabilisable mais donnant lieu à des points bonus</i>					
25_0084	<i>Préparation Ecoles d'ingénieurs</i>	0		34	
Total		30			

F



Domaine Sciences Technologie Santé  
 Mention Physique-Chimie  
 parcours PC

semestre 5	PC	ECTS	CM	TD	TP
PCS5-UE01	PC 5.1				
32_0057	Chimie organique 3	6	22	24	12
PCS5-UE02	PC 5.2				
31_0040	Thermochimie 2	3	12	12	4
PCS5-UE03	PC 5.3				
32_0058	Chimie organométallique	3	18	12	
PCS5-UE04	PC 5.4				
32_0059	Chimie des substances naturelles	3	16	8	8
PCS5-UE05	PC 5.5				
30_0019	Électromagnétisme dans la matière	3	18	18	
30_0020	Physique ondulatoire	3	10	12	
28_0067	Physique moderne	3	14	16	
63_0020	Electricité 3	3	12	14	
28_0068	Physique expérimentale 4	3			24
PCS5-UE06	<i>Option facultative non comptabilisable mais donnant lieu à des points bonus</i>				
F 25_0085	Préparation Ecoles d'ingénieurs	0		52	
	Total	30			

semestre 6	PC	ECTS	CM	TD	TP
PCS6-UE01	PC 6.1				
31_0041	Électrochimie et Chimie inorganique 3	6	24	22	16
PCS6-UE02	PC 6.2				
32_0060	Chimie des hétérocycles	4	24	16	
PCS6-UE03	PC 6.3				
32_0061	Rétrosynthèse et grandes réactions	3	18	12	
PCS6-UE04	PC 6.4				
28_0069	Physique des milieux continus	3	12	14	
28_0030	Relativité restreinte	3	10	14	
63_0021	Physique du solide et des composants électroniques	3	20	10	
28_0070	Physique expérimentale 5	3			28
PCS6-UE05	PC 6.5				
27_0148	Analyse numérique appliquée	2	8		12
28_0071	Simulations	3	6	24	
	Total	30			

UNC 2017

Domaine Sciences Technologie Santé

Mention Physique-Chimie

Parcours MEGP

semestre 5	parcours MEGP	ECTS	CM	TD	TP
------------	---------------	------	----	----	----

MEGPS5-UE1

71_0130	Techniques de communications dans le monde professionnel	3		20	
---------	--	---	--	----	--

MEGPS5-UE2

31_0040	Thermochimie 2	3	12	12	4
---------	----------------	---	----	----	---

MEGPS5-UE3

35_0093	Techniques d'échantillonnages	4	10	6	
---------	-------------------------------	---	----	---	--

MEGPS5-UE4

62_0036	Méthode du génie chimique	5	15	10	0
---------	---------------------------	---	----	----	---

MEGPS5-UE5

11_0309	Anglais scientifique	3		20	
---------	----------------------	---	--	----	--

MEGPS5-UE6

06_0187	Gestion et prise de décision	4	20	20	
---------	------------------------------	---	----	----	--

MEGPS5-UE7

62_0035	Contrôle de procédé	4	16	10	0
---------	---------------------	---	----	----	---

MEGPS5-UE8

62_0037	Contrôle qualité	4	8	16	
---------	------------------	---	---	----	--

Total		30			
-------	--	----	--	--	--

semestre 6	parcours MEGP	ECTS	CM	TD	TP
------------	---------------	------	----	----	----

MEGPS6-UE1

31_0041	Électrochimie et Chimie inorganique 3	6	24	22	16
---------	---------------------------------------	---	----	----	----

MEGPS6-UE2

28_0085	Techniques de mesures physiques	3	10	4	12
---------	---------------------------------	---	----	---	----

MEGPS6-UE3

99stag_0076	Stage en entreprise (12 semaines)	8			
-------------	-----------------------------------	---	--	--	--

MEGPS6-UE4

62_0029	Projet tuteuré	5			
---------	----------------	---	--	--	--

MEGPS6-UE5

28_0069	Physique des milieux continus	3	12	14	
---------	-------------------------------	---	----	----	--

MEGPS6-UE6

28_0070	Physique expérimentale 5	3			28
---------	--------------------------	---	--	--	----

MEGPS6-UE7

27_0148	Analyse numérique appliquée	2	8		12
---------	-----------------------------	---	---	--	----

Total		30			
-------	--	----	--	--	--

# GUIDE DES ÉTUDES

## 4 - Contenu des enseignements

## Semestre 1

<b>UE :</b>	<b>PC 1.1</b>			
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Algèbre 1</b>			
Objectifs :	Etudier l'algèbre matricielle.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	5			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	18	20	-	<b>38</b>
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révisions : Notation sigma, raisonnement par récurrence.</li> <li>- Opérations sur les matrices : corps, matrices, addition et multiplication scalaires, combinaison linéaire, multiplication.</li> <li>- Déterminant des matrices carrées : déterminant d'ordre 3, interprétation géométrique, développement, opérations sur les lignes et les colonnes, multiplicativité du déterminant. Résolution des systèmes linéaires.</li> <li>- Applications : Suites récurrentes linéaires.</li> </ul>			

<b>UE :</b>	<b>PC 1.1</b>			
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Analyse 1</b>			
Objectifs :	Revoir l'analyse du lycée: fonctions de la variable réelle avec notion de dérivée, suites réelles			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	5			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	18	20	-	<b>38</b>
Programme :	<p>Les nombres réels. Introduction aux suites numériques. Continuité. Théorème des valeurs intermédiaires. Théorème de la bijection et fonction réciproque. Dérivabilité et applications. Extremums des fonctions d'une variable réelle.</p> <p>Notion de convexité. Etude de quelques fonctions usuelles (Logarithme, exponentielle, puissance, racines n-ièmes, trigonométriques, trigonométriques réciproques, fonctions hyperboliques et leurs réciproques).</p> <p>Etude de suites récurrentes simples du type <math>u(n+1)=f(u(n))</math>.</p> <p>Introduction aux fonctions de deux variables et aux dérivées partielles.</p>			

<b>UE :</b>	<b>PC 1.1</b>			
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Outils Mathématiques 1</b>			

Objectifs :	Maîtriser les outils géométriques utiles à la physique.			
Prérequis :	Aucun			
ECTS :	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	8	12	-	<b>20</b>
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappels de trigonométrie.</li> <li>- Calcul vectoriel dans l'espace.</li> <li>- Notions de base sur les équations différentielles.</li> </ul>			

<b>UE :</b>	<b>PC 1.2</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique générale 1</b>			
Objectifs :	Acquérir les notions fondamentales et savoir transcrire sous forme mathématique des problèmes classiques d'électricité et de mécanique.			
Prérequis :	Aucun			
ECTS :	8			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	28	26	-	<b>54</b>
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constantes fondamentales, Analyse dimensionnelle et Interactions fondamentales.</li> <li>- Electricité, charge électrique, intensité, potentiel tension, Résistances, condensateurs et bobines inductives.</li> <li>- Cinématique : position, vitesse et accélération.</li> <li>- Mouvement circulaire uniforme et non uniforme: position, vitesse, accélération dans le système de coordonnées cylindriques.</li> <li>- Les trois lois de Newton. Chute libre, balistique : mouvement parabolique.</li> <li>- Mouvement en présence de frottement visqueux. circuit RC et RL.</li> <li>- Oscillateurs harmonique : force de rappel d'un ressort, circuits LC en régime libre.</li> <li>- Oscillateurs amortis : Frottement visqueux, Circuits RLC ; solution de l'équation « amortie ».</li> </ul>			

<b>UE :</b>	<b>PC 1.3</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Chimie générale</b>			
Objectifs :	Savoir comment est organisée la matière et maîtriser à partir de sa structure certaines propriétés physico-chimiques. Etre capable de décrire les interactions moléculaires dans les systèmes chimiques.			
Prérequis :	Aucun			
ECTS :	5			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	18	16	-	<b>34</b>
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure de l'atome</li> <li>- Modèle de Bohr (atome d'hydrogène et ions hydrogénoïdes)</li> <li>- Description des orbitales atomiques (notion de probabilité de présence, nombres quantiques, représentation des orbitales)</li> <li>- Structure électronique (Principe d'exclusion de Pauli, règle de Hund, règle de Klechkovski, approximation selon Slater)</li> <li>- Classification périodique et propriétés (Description du tableau périodique de Mendelieff, périodicité des propriétés : rayon atomique et ionique, énergie d'ionisation, affinité électronique, électronégativité)</li> </ul>			

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Notions de liaisons chimiques et conséquences sur la réactivité – Energie, longueur et polarisation des liaisons, moment dipolaire – La liaison ionique. – La liaison métallique</li> <li>- Géométrie des molécules : représentation de Lewis, théorie de l'hybridation, prévision de la géométrie par la théorie VSEPR</li> <li>- Interactions de Van der Waals, liaisons intermoléculaires et cohésion des états de la matière.</li> <li>- Diagramme d'orbitales moléculaires, méthode CLOA (molécules diatomiques homo et hétéronucléaires), molécules polyatomiques.</li> </ul>
--	--

<b>UE :</b>	<b>PC 1.3</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Thermochimie</b>			
Objectifs :	Introduire les bases de la thermodynamique chimique. Appliquer les deux premiers principes de la thermodynamique aux réactions chimiques.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	10	10	-	<b>20</b>
Programme :	<p>- Structure macroscopique de la matière : quantité de matière, stoechiométrie, description des états gazeux, liquide et solide, gaz parfaits et gaz réels, loi des gaz parfaits, loi de Dalton, pression de vapeur des liquides, lois de Raoult – Diagramme d'état du corps pur – Introduction à la thermodynamique chimique : système et milieu extérieur, variables d'état, avancement de réaction, fonctions d'état, travail, chaleur, états d'équilibre, transformations réversibles et irréversibles – Premier principe : fonctions énergie interne et enthalpie – Deuxième principe : fonction entropie – Evolution des systèmes chimiques : fonction enthalpie libre, prévision des réactions, critère de spontanéité - Equilibres chimiques : loi d'action de masse, loi du déplacement des équilibres.</p>			

<b>UE :</b>	<b>PC 1.4</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Méthodologie et recherche documentaire</b>			
Objectifs :	Accompagner les étudiants dans l'acquisition d'une méthodologie adaptée au travail universitaire.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	1			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	2	4	0	<b>6</b>
Programme :	Utilisation de la bibliothèque. Recherche documentaire. Comment travailler sur documents ? Comment classer l'information ?			
Modalités d'évaluation	TP			

<b>UE :</b>	<b>PC 2.1</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Outils Mathématiques 2</b>			
Objectifs :	Etudier des outils d'analyse et d'algèbre nécessaires aux enseignements de Physique-Chimie et d'Informatique.			
Prérequis :	Analyse 1			
<b>ECTS :</b>	4			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	18	18	-	<b>36</b>
Programme :	<p>- Intégration sur un intervalle compact d'une fonction continue par morceaux. Primitives d'une fonction continue sur un segment. Intégration par parties, changement de variable. Applications : calculs d'aires, calculs de limites</p> <p>- Les fonctions convexes et leurs propriétés.</p> <p>- Equations différentielles du premier ordre. Equations différentielles linéaires du second ordre à coefficients constants.</p> <p>- Compléments d'algèbre linéaire : valeurs propres et sous espaces propres d'une matrice ; théorème de changement de base ; diagonalisation d'une matrice diagonalisable et applications.</p>			

<b>UE :</b>	<b>PC 2.2</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Anglais scientifique 1</b>			
Objectifs :	Sensibilisation à l'importance de la langue anglaise dans le domaine scientifique.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	2			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	-	20	-	<b>20</b>
Programme :	Renforcement des acquis - Initiation à la compréhension des textes scientifiques en langue anglaise.			

<b>UE :</b>	<b>PC 2.3</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Chimie inorganique 1</b>			
Objectifs :	Présenter les grandes familles de composés de la chimie minérale. Introduire les synthèses industrielles.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	5			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	16	12	4	<b>32</b>
Programme :	<p>- Chimie inorganique descriptive : la classification périodique, les cristaux ioniques, étude de quelques familles d'éléments</p> <p>- Chimie industrielle inorganique : quelques synthèses industrielles, préparation des produits relevant de la chimie lourde (acide sulfurique, acide nitrique, soude, ammoniac, chlore.)</p>			

<b>UE :</b>	<b>PC 2.4</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Réactions en solution et cinétique chimique</b>			
Objectifs :	Savoir écrire et traiter un équilibre acide-base, un équilibre d'oxydo-réduction, un équilibre de solubilité, un équilibre de complexation.			

	Mettre en pratique les notions théoriques acquises. Se familiariser avec le matériel chimique de précision nécessaire aux dosages. Définir et intégrer une loi de vitesse de réaction, étudier l'influence des paramètres de la réaction. Décrire des mécanismes réactionnels.			
Prérequis :	Aucun			
ECTS :	7			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	18	16	20	<b>54</b>
Programme :	<p>- Introduction à l'étude des solutions aqueuses – Equilibres acido-basiques : notions d'acides et de bases, bref rappel historique (Arrhénius, Bronsted, Lewis), échelle d'acidité et constante d'acidité, définition et calcul du pH de solutions aqueuses d'acides, de bases et de sels, courbes de neutralisation – Equilibres d'oxydo-réduction : définitions, degré d'oxydation, couple redox, électrodes, potentiel d'électrode, équation de Nernst, pile, oxydo-réduction et acidité – Equilibres de dissolution : produit de solubilité et solubilité, facteurs influençant la précipitation – Equilibres de complexation : constante de dissociation d'un complexe.</p> <p>Volumétrie : dosages acides-bases et oxydo-réducteurs – pH-métrie – Potentiométrie - Conductimétrie – Calorimétrie.</p> <p>- Vitesse et ordre des réactions, énergie d'activation, théorie des collisions et du complexe activé, étude des mécanismes réactionnels. – Activation des réactions chimiques : activation thermique et photochimique. – Catalyse homogène, catalyse enzymatique. – Mécanismes réactionnels : réactions élémentaires, réactions en chaîne, réactions complexes.</p>			

<b>UE :</b>	<b>PC 2.5</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique expérimentale 1</b>			
Objectifs :	Illustrations expérimentales des phénomènes et concepts de la physique.			
Prérequis :	Aucun			
ECTS :	2			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	-	-	10	<b>10</b>
Programme :	Illustration de l'incertitude de mesure et utilisation des appareils classiquement usités en électricité (voltmètre, oscilloscope,...)			

<b>UE :</b>	<b>PC 2.5</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique générale 2</b>			
Objectifs :	Savoir repérer et de modéliser les différents mouvements d'un point matériel ou d'un solide dans l'espace. Acquérir les notions de base de l'électrostatique.			
Prérequis :	Physique générale 1			
ECTS :	6			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>



	23	25	-	<b>48</b>
Programme :	<p>- Notion de système de coordonnées cartésiennes, sphériques et polaires. Calcule des vitesses et accélérations dans ces trois systèmes de coordonnées. Notion de référentiel galiléen et non galiléen et étude de la cinématique du point et du solide dans ces référentiels. Notions de moments d'inertie d'un solide. Notions de forces, relation fondamentale de la dynamique et théorème du moment cinétique appliqués à un point matériel et un solide. Aspect énergétique des phénomènes dynamiques.</p> <p>- Electrostatique dans le vide : champ et potentiel électrique, théorème de Gauss, dipôle électrique, conducteur et condensateur.</p>			

<b>UE :</b>	<b>PC 2.5</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Mécanique des systèmes</b>			
Objectifs :	Acquérir les notions de base de concernant les systèmes de points matériels.			
Prérequis :	Physique générale 1			
<b>ECTS :</b>	4			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	15	15	-	<b>30</b>
Programme :	Systèmes de points matériels, interactions générales et à forces centrales entre deux corps.			

### Semestre 3

<b>UE :</b>	<b>PC 3.1</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Outils Mathématiques 3</b>			
Objectifs :	Utiliser les nombres complexes et les courbes paramétrées.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	4			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	20	20	-	<b>40</b>
Programme :	<p>- Rappels sur le corps des nombres complexes. Exponentielle d'un nombre complexe. Forme trigonométrique. Racines de l'unité. Résolution d'équations polynomiales.</p> <p>- Définition de courbes par paramétrage ou équations. Tangente à une courbe, position par rapport à la tangente, points de rebroussement, d'inflexion, asymptotes, tracé d'une courbe. Abscisse curviligne.</p>			

<b>UE :</b>	<b>PC 3.2</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Anglais scientifique 2</b>			
Objectifs :	Sensibilisation à l'importance de la langue anglaise dans le domaine scientifique.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	2			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
		20	-	<b>20</b>

Programme :	Étude et traduction d'articles scientifiques en anglais traitant de problèmes pertinents en science, écriture d'un résumé en anglais. Le travail se fait en collaboration avec les enseignants de chimie et physique
-------------	--

<b>UE :</b>	<b>PC 3.3</b>			
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Chimie Organique 1</b>			
Objectifs :	Introduire les principaux facteurs régissant la réactivité et les différentes façons d'établir un mécanisme réactionnel.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	4			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	14	12	16	<b>42</b>
Programme :	<p>Nomenclature des molécules organiques. Liaisons dans les composés organiques (hybridation des orbitales)- Stéréochimie conformationnelle et configurationnelle : isométrie géométrique, optique, configurations absolues des carbones asymétriques, chiralité, configurations D et L, diastéréoisométrie, représentations de Cram, de Newman et de Fischer.</p> <p>Effets électroniques : effets inductifs et mésomères, formules limites, stabilité des carbocations, tautomérie, influence sur l'acidité.</p> <p>Introduction aux mécanismes réactionnels en chimie organique, les intermédiaires réactionnels, notion d'électrophile et de nucléophile</p> <p>Réactions d'addition ionique électrophile et additions radicalaires, réactions de substitution et d'élimination (E<sub>1</sub>, E<sub>2</sub>, SN<sub>1</sub> et SN<sub>2</sub>).</p>			

<b>UE :</b>	<b>PC 3.4</b>			
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Chimie Organique 2</b>			
Objectifs :	Introduction à la chimie organique fonctionnelle et transformationnelle. Etude de la réactivité des principales fonctions en chimie organique.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	2			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	12	12		<b>24</b>
Programme :	Alcanes, alcènes, alcynes, dérivés halogénés, dérivés organométalliques, alcools, dérivés carbonyles, acides carboxyliques et dérivés.			

<b>UE :</b>	<b>PC 3.5</b>			
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Chimie analytique 1</b>			
Objectifs :	Connaître différentes techniques de traitement des échantillons et les techniques séparatives d'analyse.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	16	14		<b>30</b>

Programme :	Traitement des échantillons : distillation, recristallisation, extraction liquide-liquide, extraction gazeuse, extraction en phase solide extraction par solvant à l'état supercritique, minéralisation de l'échantillon Généralités sur les techniques séparatives. Principe général de séparation. Différentes techniques chromatographiques : chromatographie sur colonne, sur couche mince, chromatographie en phase gazeuse, HPLC, chromatographie ionique. Electrophorèse.
-------------	--

<b>UE :</b>	<b>PC 3.6</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Chimie inorganique 2</b>			
Objectifs :	Comprendre la structure des complexes métalliques et l'interaction métal-ligand en chimie de coordination. Connaître les différents états de la matière, la structure d'un solide métallique et ses propriétés. Savoir interpréter un diagramme de phases d'un corps pur et d'un mélange binaire			
Prérequis :	Chimie inorganique 1			
<b>ECTS :</b>	4			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	12	10	16	<b>38</b>
Programme :	Métaux de transition et complexes de coordination : ligands, nomenclature, isomérisation, groupes de symétrie ; liaisons dans les complexes de métaux de transition : Théorie du lien de valence, champ cristallin, théorie des orbitales moléculaires. Généralités sur les métaux (liaison métallique, structure, alliages). Les différents états de la matière (gaz, liquide, solide). Etude des équilibres : équilibres entre phases d'un corps pur et diagramme d'état, équilibres entre composés chimiques d'une même phase - Diagrammes de phases : équilibres binaires liquide/vapeur et liquide/solide ; solutions solides, miscibilité totale ou partielle, points eutectiques et péritectiques.			

<b>UE :</b>	<b>PC 3.7</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Thermodynamique classique</b>			
Objectifs :	Principes de la thermodynamique classique - notions de transitions de phase.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	14	18	-	<b>32</b>
Programme :	Système thermodynamique ; équilibre thermique et température ; équation d'état - Principes de la thermodynamique ; applications aux machines thermiques et à divers phénomènes physiques – Transitions de phase des corps purs.			

<b>UE :</b>	<b>PC 3.7</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique expérimentale 2</b>			
Objectifs :	Illustrations expérimentales des phénomènes et concepts de la physique			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	3			

Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	-	-	27	<b>27</b>
Programme :	Illustration des lois de la mécanique, de l'électricité et de l'optique géométrique			

<b>UE :</b>	<b>PC 3.7</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Optique géométrique</b>			
Objectifs :	Acquérir des connaissances en optique géométrique			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	<b>2</b>			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	12	14	-	<b>26</b>
Programme :	Optique géométrique : principe de Fermat, lois de Snell-Descartes et stigmatisme, miroir et dioptré sphériques - Systèmes centrés dioptriques et catadioptriques dans l'approximation de Gauss.			

<b>UE :</b>	<b>PC 3.7</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Electricité 1</b>			
Objectifs :	Etude des systèmes électriques élémentaires linéaires en régime continu. Exemple d'utilisation d'un composant non linéaire en régime continu. Notion de régime transitoire.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	<b>3</b>			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	14	16	-	<b>30</b>
Programme :	Réseaux linéaires en régime permanent continu : lois de Kirchhoff, théorèmes de superposition, de Thévenin et de Norton – amplificateur opérationnel – Diode - approximation des régimes quasi stationnaires - dipôles RC, RL et RLC en régime transitoire.			

## Semestre 4

<b>UE :</b>	<b>PC 4.1</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Outils Mathématiques 4</b>			
Objectifs :	Etudier les mathématiques de la théorie du signal.			
Prérequis :	Outils Mathématiques 2 et 3			
<b>ECTS :</b>	<b>2</b>			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	14	16	-	<b>30</b>

Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappels d'intégration et notions de base sur les intégrales impropres.</li> <li>- Développement d'une fonction périodique en série de Fourier. Convergence ponctuelle de Dirichlet. Formule de Parseval.</li> <li>- Transformée de Laplace, notions d'existence et de calcul. Applications à la résolution de systèmes d'équations différentielles.</li> </ul>
-------------	---

<b>UE :</b>	<b>PC 4.2</b>			
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Chimie théorique</b>			
Objectifs :	Développer la théorie quantique, aux niveaux atomique et moléculaire, en l'illustrant par des exemples en chimie. S'initier à la chimie moléculaire.			
Prérequis :	Chimie générale			
<b>ECTS :</b>	2			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	10	10		<b>20</b>
Programme :	Modèle classique de l'atome : expériences de Millikan et Thomson, modèles de Rutherford et de Bohr, spectre de l'atome d'hydrogène – L'atome en mécanique ondulatoire : principes de base, principe d'incertitude de Heisenberg, fonctions d'onde, équation de Schrödinger, orbitales atomiques – L'atome à plusieurs électrons.			

<b>UE :</b>	<b>PC 4.3</b>			
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Chimie analytique 2</b>			
Objectifs :	Connaître différentes techniques d'analyses spectroscopiques. Analyse structurale : Rappel des différentes méthodes de spectroscopie. Utilisation des spectroscopies IR, RMN et SM pour la résolution de structures.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	4			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	20	16		<b>36</b>
Programme :	Principes communs aux spectrométries. Spectroscopie UV-Visible, spectroscopie Infra-Rouge, spectroscopie RMN 1H et 13C, spectroscopie de masse ; Interprétation et analyse de spectres.			

<b>UE :</b>	<b>PC 4.4</b>			
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Réaction en solution 2</b>			
Objectifs :	Savoir exprimer le potentiel chimique d'un constituant suivant la nature du système.			
Prérequis :	Réactions en solution et cinétique chimique			
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	12	12	8	<b>32</b>
Programme :	Dissolution et solvatation, solution idéale, solution diluée, solution d'électrolytes, solution moléculaire, lois de Raoult, loi de Henry, application à l'étude des propriétés colligatives.			

<b>UE :</b>	<b>PC 4.5</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Chimie expérimentale 2</b>			
Objectifs :	Assurer des travaux pratiques correspondant aux UE de cinétique chimique, chimie minérale, chimie analytique.			
Prérequis :	UE citées dans les objectifs.			
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	-	-	28	<b>28</b>
Programme :	Cinétique. – Cinétique par conductimétrie. – Chromatographie sur colonne et sur couche mince. – Complexes et hydroxydes de fer, cobalt, nickel : synthèse, séparation des ions d'un mélange et dosage par spectrophotométrie. - Spectroscopie d'un complexe de fer. – Détermination du $pK_A$ d'un indicateur coloré par spectroscopie.			

<b>UE :</b>	<b>PC 4.6</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Mécanique des fluides</b>			
Objectifs :	Etudier la statique et la dynamique des fluides.			
Prérequis :	Mécanique 1			
<b>ECTS :</b>	4			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	16	20	-	<b>36</b>
Programme :	Statique des fluides, tension superficielle et capillarité - Cinématique des fluides - Dynamique des fluides parfaits et visqueux.			

<b>UE :</b>	<b>PC 4.6</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Mécanique générale</b>			
Objectifs :	Etre capable modéliser l'évolution des systèmes physiques oscillant libre libre ou forcés.			
Prérequis :	Physique générale 1 et 2, mécanique des systèmes.			
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	14	16	-	<b>30</b>
Programme :	Oscillateurs mécaniques et électriques libres et forcés. Oscillateurs couplés. Notion d'amortissement et de résonance Diagramme de phase. Notion de systèmes chaotiques			

<b>UE :</b>	<b>PC 4.6</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Electromagnétisme dans le vide</b>			
Objectifs :	Approfondir ses connaissances vis à vis de l'électromagnétisme dans le vide : Equation de Maxwell, induction électromagnétique, propagation des ondes électromagnétiques.			
Prérequis :	Physique général 2			
<b>ECTS :</b>	5			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	24	30	-	<b>54</b>
Programme :	- Magnétostatique dans le vide : champ magnétique, lois de Lorentz et de Biot-Savart, champs magnétiques créés par des courants continus, théorème d'Ampère (Enoncé), action d'un			

	<p>champ magnétique sur des courants continus, loi de Laplace.          Compléments d'électrostatique et de magnétostatique dans le vide          - Lois générales de l'électromagnétisme dans le vide: champ électromagnétique, potentiel scalaire et potentiel vecteur; équations de Maxwell; approximation des régimes quasi stationnaires; compléments sur l'induction électromagnétique - Aspect énergétique: travail des forces électromagnétiques, inductances; énergie électromagnétique des distributions de charges et de courants - Propagation du champ électromagnétique dans le vide: équation de propagation; ondes planes monochromatiques; considérations énergétiques.</p>
--	--

<b>UE :</b>	<b>PC 4.6</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Electricité 2</b>			
Objectifs :	Etude des systèmes électriques élémentaires linéaires en régime permanent sinusoïdal.			
Prérequis :	Electricité 1			
<b>ECTS :</b>	2			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	10	14	-	<b>24</b>
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régime permanent sinusoïdal :               <ul style="list-style-type: none"> <li>* caractéristiques d'un signal périodique</li> <li>* méthode symbolique de résolution des équations différentielles</li> <li>* impédances</li> <li>* puissance en régime sinusoïdal</li> </ul> </li> <li>- Phénomènes de résonance en courant et tension</li> </ul>			

<b>UE :</b>	<b>PC 4.6</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique expérimentale 3</b>			
Objectifs :	Illustrations expérimentales des phénomènes et concepts de la physique			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	2			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	-	-	21	<b>21</b>
Programme :	Illustration des lois de l'électrostatique et de la magnétostatique, de la mécanique des fluides, de la thermodynamique et de l'optique ondulatoire.			

## Semestre 5

<b>UE :</b>	<b>PC 5.1</b>
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Chimie Organique 3</b>
Objectifs :	Approfondir les notions de stéréochimie et de réactivité des fonctions en chimie organique. Comprendre et connaître la réactivité des amines aliphatiques et aromatiques et prévoir la réaction qui aura lieu en présence d'un réactif donné. Initiation aux approches stratégiques mises en jeu lors de l'élaboration de

	molécules complexes.			
Prérequis :	Chimie Organique 1 et Chimie Organique 2			
ECTS :	6			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	22	24	12	<b>58</b>
Programme :	Chimie des composés aromatiques : Notion d'aromaticité. Substitution électrophile : mécanisme ; principales réactions SEAr (halogénéation, nitration, sulfonation, Friedel-Crafts) ; effets des substituants sur la réactivité et l'orientation. Substitution nucléophile : mécanisme par addition-élimination ; par élimination-addition (benzyne). Chimie des composés azotés aromatique, sels de diazonium. Composés bi-fonctionnels			

<b>UE :</b>	<b>PC 5.2</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Thermochimie 2</b>			
Objectifs :	Approfondir la thermodynamique des systèmes isolés et fermés. S'initier à la thermodynamique non linéaire.			
Prérequis :	Thermochimie 1			
ECTS :	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	12	12	4	<b>28</b>
Programme :	Fonctions thermodynamiques : énergie interne, enthalpie, entropie, enthalpie libre, énergie libre de réaction, potentiel chimique, affinité. – Equilibres physiques : relation de Clapeyron, règle des phases, diagramme d'état du corps pur. Equilibres chimiques : principe de modération, loi de Vant'Hoff. - Introduction à la thermodynamique non linéaire : réactions oscillantes, structures dissipatives.			

<b>UE :</b>	<b>PC 5.3</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Chimie Organométallique</b>			
Objectifs :	Connaître les différents types de ligands et leur mode de liaison dans les complexes organométalliques. Comprendre les mécanismes de base intervenant dans les réactions organométalliques.			
Prérequis :	Chimie organique 1, Chimie organique 2, chimie inorganique 2			
ECTS :	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	18	12	-	<b>30</b>
Programme :	Notion de ligand et contrainte du métal ; Règle des 18 électrons, principaux ligands, modes de coordination ; Convention de répartition des ligands Addition oxydante ; Elimination réductrice ; Insertion-migration, extrusion (beta-élimination) ; Hydrogénation (catalyseur de Wilkinson), réaction de Heck, cross-coupling.			

<b>UE :</b>	<b>PC 5.4</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Chimie des Substances naturelles</b>			
Objectifs :	Etudier des métabolites secondaires de plantes : structures,			



	propriétés chimiques d'importance biologique, valeur médicinale, nutritionnelle et industrielle.			
Prérequis :				
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	16	8	8	<b>32</b>
Programme :	Métabolites secondaires : source, structure et propriétés des dérivés de l'acide acétique et de l'acétate (flavonoïdes, anthocyanes, isoflavonoïdes et hétérosides), terpénoïdes, stéroïdes, dérivés de l'acide shikimique, dérivés des aminoacides, alcaloïdes.			

<b>UE :</b>	<b>PC 5.5</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Electromagnétisme dans la matière</b>			
Objectifs :	Approfondir ses connaissances vis-à-vis de la propagation des ondes électromagnétiques dans les milieux linéaires et isotropes.			
Prérequis :	Electromagnétisme dans le vide			
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	18	18	-	<b>36</b>
Programme :	Compléments d'électromagnétisme dans le vide: guides d'ondes électromagnétiques; vitesse de groupe - Ondes stationnaires et cavités résonnantes - Ondes électromagnétiques dans les milieux linéaires et isotropes (milieux diélectriques et milieux aimantés).			

<b>UE :</b>	<b>PC 5.5</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique ondulatoire</b>			
Objectifs :	Etudier et savoir modéliser les phénomènes ondulatoires			
Prérequis :	Physique générale 1 et 2 et Mécanique générale			
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	10	12	-	<b>22</b>
Programme :	Etude du comportement de deux et N oscillateurs couplés. Mise en équation et résolutions d'équations de propagations pour divers systèmes ondulatoires : Corde vibrante, ondes de surfaces, ondes acoustiques...Notions d'ondes dispersives. Notion d'élasticité, ondes élastiques dans les milieux matériels.			

<b>UE :</b>	<b>PC 5.5</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique moderne</b>			
Objectifs :	Introduction aux connaissances générales de la physique quantique.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	14	16	-	<b>30</b>
Programme :	Bases de la mécanique quantique. Equation de Schrödinger à une dimension. Applications à l'effet tunnel, aux puits de potentiel et à l'oscillateur harmonique. Introduction au moment cinétique			

<b>UE :</b>	<b>PC 5.5</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Electricité 3</b>			

Objectifs :	Etude des filtres actifs et passifs.			
Prérequis :	Electricité 1 et 2			
ECTS :	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	12	14	-	<b>26</b>
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rappels sur le régime sinusoïdal (impédance, puissance)</li> <li>- variabilité en fréquence : quadripôles, filtres fréquentiels</li> <li>- amplificateur opérationnel</li> <li>- analyse harmonique</li> </ul>			

<b>UE :</b>	<b>PC 5.5</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique expérimentale 4</b>			
Objectifs :	Illustrations expérimentales des phénomènes et concepts de la physique			
Prérequis :	Aucun			
ECTS :	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	-	-	24	<b>24</b>
Programme :	Illustration des lois de l'optique ondulatoire, des phénomènes d'origine quantique et du filtrage.			

## Semestre 6

<b>UE :</b>	<b>PC 6.1</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Electrochimie et chimie inorganique 3</b>			
Objectifs :	S'initier à l'électrochimie et ses applications. Etudier la corrosion électrochimique, la corrosion sèche et la protection des métaux.			
Prérequis :	Réaction en solution 1 et thermochimie 1 et 2			
ECTS :	6			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	24	22	16	<b>62</b>
Programme :	<p>Electrodes, réactions aux électrodes.</p> <p>Electrocinétique : mécanisme des réactions électrochimiques, courbes intensité-potentiel, équation des vagues polarographiques.</p> <p>Techniques d'analyse électrochimique : potentiométrie, Ampérométrie, Coulométrie, voltampérométrie.</p>			

	La corrosion électrochimique, étude des diagrammes potentiel-pH. La corrosion sèche, étude des diagrammes d'Ellingham. La lutte contre la corrosion.
--	--

<b>UE :</b>	<b>PC 6.2</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Chimie des Hétérocycles</b>			
Objectifs :	Etude de la réactivité des hétérocycles.			
Prérequis :	Chimie organique 1, Chimie organique 2, chimie organique 3			
<b>ECTS :</b>	4			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	24	16		<b>40</b>
Programme :	<p>Hétérocycles aromatiques</p> <p>Hétérocycles pentagonaux : Préparation (Paal-Knorr, Knorr). Réactivité, substitution électrophile, comportement de diènes, N-alkylation du pyrrole ; porphyrines. Indoles : préparation (Fischer, Bischler, Reissert), substitution électrophile.</p> <p>Hétérocycles azotés hexagonaux : Cas de la pyridine : préparation, substitution électrophile, substitution nucléophile, substitution sur l'azote, acidité des méthylpyridines ; exemple de la biochimie : NAD<sup>+</sup>, NADP<sup>+</sup>.</p>			

<b>UE :</b>	<b>PC 6.3</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Rétrosynthèse et grandes réactions</b>			
Objectifs :	Savoir mettre en place une stratégie rétrosynthétique sur des molécules peu complexes.			
Prérequis :	Chimie organique 1 et Chimie organique 2			
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	18	12	-	<b>30</b>
Programme :	Rétrosynthèse : analyse d'une cible en rétrosynthèse ; Notions de synthons donneurs et accepteurs ; Principe de déconnexion C/X et C/C ; Equivalents fonctionnels, umpolung ; Interconversion de groupe fonctionnel ; Groupes protecteurs.			

<b>UE :</b>	<b>PC 6.4</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique des milieux continus</b>			
Objectifs :	Etudier les propriétés mécaniques des matériaux			
Prérequis :	Mécanique générale			
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	12	14	-	<b>26</b>
Programme :	Tenseurs et torseurs – Etude des contraintes – résistance des matériaux			
Modalités d'évaluation	CC – 2 <sup>nd</sup> session : durée 1h30			

<b>UE :</b>	<b>PC 6.4</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Relativité restreinte</b>			
Objectifs :	Apporter les connaissances générales de la relativité restreinte.			
Prérequis :	Mécanique 1			
<b>ECTS :</b>	3			

Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	10	14	-	<b>24</b>
Programme :	Cinématique relativiste : transformations de Lorentz, transformation des vitesses, quadrivecteur espace-temps - Dynamique relativiste : quantité de mouvement et énergie, quadrivecteur impulsion-énergie, équivalence masse-énergie - Collisions relativistes, effet Compton.			

<b>UE :</b>	<b>PC 6.4</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique du solide et des composants électroniques</b>			
Objectifs :	Comprendre l'origine microscopique des propriétés macroscopiques des matériaux. Applications dans la vie quotidienne.			
Prérequis :	Electromagnétisme, Electricité			
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	20	10	-	<b>30</b>
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- propriétés de conduction : origine microscopique, métaux, isolants et semiconducteurs</li> <li>- jonction PN : en court-circuit et polarisée en direct ou inverse</li> <li>- la diode</li> <li>- la jonction NPN (PNP) : effet transistor</li> </ul>			

<b>UE :</b>	<b>PC 6.4</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Physique expérimentale 5</b>			
Objectifs :	Illustrations expérimentales des phénomènes et concepts de la physique			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	-	-	28	<b>28</b>
Programme :	Illustration de la propagation des ondes et des phénomènes d'origine quantique.			

<b>UE :</b>	<b>PC 6.5</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Analyse numérique appliquée</b>			
Objectifs :	Savoir utiliser les outils (logiciels) de calcul numériques couramment utilisés			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	2			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	8	-	12	<b>20</b>
Programme :	Initiation à la programmation et calcul numérique avec les logiciels "Mathematica" pour le calcul formel, et Matlab ou scilab pour le calcul			

<b>UE :</b>	<b>PC 6.5</b>			
<b>Elément constitutif :</b>	<b>Simulations</b>			
Objectifs :	Etudier quelques outils de simulation.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	3			

Volume horaire	Cours	TD	TP	Total
	6	24	-	<b>30</b>
Programme :	Utilisation des progiciels “Mathematica”, Crystal Maker” et Crystal Diffract” pour application à divers problèmes de Sciences Physiques - Réalisation d’un projet scientifique.			

*Descriptifs des enseignements licence PC parcours MEGP*

**Semestre 5**

<b>Programme des UE du parcours UE :</b>	<b>TECHNIQUES D'ECHANTILLONAGE</b>			
<b>Elément constitutif :</b>				
Objectifs :	Présentation des méthodes d'échantillonnage utilisées dans le secteur minier			
Prérequis :				
<b>ECTS :</b>	4			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	10	6		<b>16</b>
Programme :	Théorie de l'échantillonnage, loi de Gy; méthodes d'échantillonnage en écoulement continu, échantillonnage des minerais en place (sondages, rainurage, échantillonnage géochimique), quartage, abaques et calculs pratiques, plan d'échantillonnage			

<b>U.E.</b>	<b>CONTROLE QUALITE</b>			
<b>Elément constitutif :</b>				
Objectifs :	Obtenir les connaissances de bases concernant les normes et le contrôle qualité			
Prérequis :				
<b>ECTS :</b>	5			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	8	16	-	<b>16</b>
Programme :	Définition et applications des normes utilisées pour le contrôle qualité Normes ISO 9001.			

<b>U.E.</b>	<b>CONTROLE DE PROCEDE</b>			
<b>Elément constitutif :</b>				
Objectifs :	Obtenir les connaissances les capteurs et les diapositifs de contrôle			
Prérequis :	Traitement du signal + Informatique et Electronique industrielle			
<b>ECTS :</b>	6			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	16	10	0	<b>26</b>
Programme :	. Acquisition de données / capteurs (température, pression, de niveau, de débit). - Systèmes de contrôle (Automatismes, boucles de contrôle et			

	régulation)
--	-------------

<b>METHODE DU GENIE CHIMIQUE</b>				
<b>Elément constitutif :</b>				
Objectifs :	Obtenir les connaissances de bases concernant le génie chimique pour pouvoir les utiliser en tant qu'opérateur			
Prérequis :	aucun			
<b>ECTS :</b>	<b>6</b>			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	15	10	-	<b>25</b>
Programme :	<p>Hydrométallurgie            Calcul de temps de séjour, bilans de matières.            Calcul de temps de résidence, bilans (matières et thermique).            - Efficacité de réaction.            Génie chimique en métallurgie            - Représentation graphique des données thermodynamiques utilisées en pyrométallurgie              o Diagrammes d'Ellingham (potentiel d'oxygène) et diagrammes d'énergie libre de Gibbs              o Diagrammes de proportion des espèces              o Calculs et prédictions à partir des diagrammes            - Diagrammes binaires et ternaires s'appliquant aux scories et aux métaux en fusion            - Structure des scories en fusion : effets des constituants sur la viscosité, le liquidus et la conductivité des scories.</p>			

<b>UE :</b>				
<b>ANGLAIS SCIENTIFIQUE</b>				
<b>Elément constitutif :</b>				
Objectifs :	Etre sensibilisé à l'importance de la langue anglaise dans le domaine scientifique, pratiquer l'Anglais à l'oral comme à l'écrit.			
Prérequis :	Aucun.			
<b>ECTS :</b>	<b>3</b>			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	-	20	-	<b>24</b>
Programme :	Renforcement des acquis - Initiation à la compréhension des textes scientifiques en langue anglaise. Expression orale et écrite : rédaction et présentation de rapport en langue anglaise.			

<b>UE :</b>	<b>TECHNIQUES DE COMMUNICATION DANS LE MONDE PROFESSIONNEL</b>			
<b>Élément constitutif :</b>				
Objectifs :	Savoir communiquer en entreprise			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	<b>3</b>			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
		20		<b>20</b>
Programme :	Organisation de l'entreprise en particulier service en informatique, animation de réunion, nouvelles technologies de la communication, techniques de recherche d'emploi.			

<b>UE :</b>	<b>GESTION ET PRISE DE DECISION</b>			
<b>Élément constitutif :</b>				
Objectifs :	Donner aux étudiants la maîtrise des outils de base du management.			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	<b>4</b>			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	20	20	-	<b>30</b>
Programme :	1) La comptabilité de gestion : calculer un coût de revient, comment calculer un coût de revient ? comment déterminer la rentabilité d'un produit/service/projet ? 2) Jeu d'entreprise			

<b>UE :</b>	<b>Chimie 5.2</b>			
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Thermochimie 2</b>			
Objectifs :	Approfondir la thermodynamique des systèmes isolés et fermés. S'initier à la thermodynamique non linéaire.			
Prérequis :	Thermochimie 1			
<b>ECTS :</b>	<b>3</b>			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	12	12	4	<b>28</b>
Programme :	Fonctions thermodynamiques : énergie interne, enthalpie, entropie, enthalpie libre, énergie libre de réaction, potentiel chimique, affinité. – Equilibres physiques : relation de Clapeyron, règle des phases, diagramme d'état du corps pur. Equilibres chimiques : principe de modération, loi de Vant'Hoff. - Introduction à la thermodynamique non linéaire : réactions oscillantes, structures dissipatives.			



*Semestre 6*

- Programme des UE du parcours

U.E.	<b>TECHNIQUES DE MESURES PHYSIQUES</b>			
Elément constitutif :				
Objectifs :	Acquérir des notions de base concernant les appareillages de mesures			
Prérequis :				
<b>ECTS :</b>	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	10	4	12	<b>30</b>
Programme :	Description du principe de fonctionnement d'appareillages couramment utilisés dans l'industrie : diffraction de rayons X microscope électronique Granulométrie laser Fluorescence X			

UE :	<b>PC 6.4</b>			
Elément constitutif :	<b>Physique expérimentale 5</b>			
Objectifs :	Illustrations expérimentales des phénomènes et concepts de la physique			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	<b>3</b>			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	-	-	28	<b>28</b>
Programme :	Illustration de la propagation des ondes et des phénomènes d'origine quantique.			

UE :	<b>PC 6.4</b>			
Elément constitutif :	<b>Physique des milieux continus</b>			
Objectifs :	Etudier les propriétés mécaniques des matériaux			
Prérequis :	Mécanique générale			
<b>ECTS :</b>	<b>3</b>			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	12	14	-	<b>26</b>
Programme :	Tenseurs et torseurs – Etude des contraintes – résistance des matériaux			

<b>UE :</b>	<b>PC 6.1</b>			
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Electrochimie et chimie inorganique 3</b>			
Objectifs :	S'initier à l'électrochimie et ses applications. Etudier la corrosion électrochimique, la corrosion sèche et la protection des métaux.			
Prérequis :	Réaction en solution 1 et thermochimie 1 et 2			
<b>ECTS :</b>	6			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	24	22	16	<b>62</b>
Programme :	<p>Electrodes, réactions aux électrodes.</p> <p>Electrocinétique : mécanisme des réactions électrochimiques, courbes intensité-potentiel, équation des vagues polarographiques.</p> <p>Techniques d'analyse électrochimique : potentiométrie, Ampérométrie, Coulométrie, voltampérométrie.</p> <p>La corrosion électrochimique, étude des diagrammes potentiel-pH.</p> <p>La corrosion sèche, étude des diagrammes d'Ellingham.</p> <p>La lutte contre la corrosion.</p>			

<b>UE :</b>	<b>PC 6.5</b>			
<b>Élément constitutif :</b>	<b>Analyse numérique appliquée</b>			
Objectifs :	Savoir utiliser les outils (logiciels) de calcul numériques couramment utilisés			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	2			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	8	-	12	<b>20</b>
Programme :	Initiation à la programmation et calcul numérique avec les logiciels "Mathematica" pour le calcul formel, et Matlab ou scilab pour le calcul			

<b>UE :</b>	<b>STAGE EN ENTREPRISE</b>			
<b>Élément constitutif :</b>				
Objectifs :	Mise en application au sein du monde du travail des enseignements théoriques			
Prérequis :				
<b>ECTS :</b>	8			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
Programme :	<p>Les étudiants mèneront une vraie étude de cas au sein des entreprises dans les différents secteurs professionnels identifiés comme porteurs d'emploi pour leur formation. La durée du stage est de 12 semaines minimum. Les étudiants restitueront un rapport et une soutenance orale de 20 minutes, avec support Power Point, devant un jury constitué de professionnels et de membres de l'équipe pédagogique</p>			

<b>UE :</b>	<b>PROJET TUTEURE</b>			
<b>Elément constitutif :</b>				
Objectifs :	Mener un projet sous forme de recherche documentaire, projet d'entreprise ou travail expérimental			
Prérequis :	Aucun			
<b>ECTS :</b>	5			
Volume horaire	Cours	TD	TP	<b>Total</b>
	-	-	-	-
Programme :	Ce projet fera intervenir les compétences acquises au cours de la formation. Il devra avoir un caractère scientifique dans le champ de l'instrumentation, la mise place de protocole de mesure, du procédé industriels ou de production d'énergie.			

# GUIDE DES ÉTUDES

## 5 - Règlement des études

## 1. Le cadre réglementaire

La licence délivrée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie est un diplôme national conférant le grade de licence.

Le présent document s'inscrit dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Code de l'éducation, articles : D. 613-1, D. 613-2, D. 613-3, D. 613-4, D. 613-5, D. 684-2 relatifs aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;
- Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la licence ;
- Loi n° 2013-1005 du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence ;
- Charte anti-plagiat approuvée par le conseil d'administration de l'UNC le 11 décembre 2015
- Arrêté ministériel d'accréditation pour l'UNC à délivrer des diplômes nationaux
- Délibération du conseil d'administration du 9 décembre 2016

Après validation par le conseil d'administration de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, ce règlement est porté à la connaissance du public par voie d'affichage et est accessible sur le site Internet de l'établissement.

Ce règlement s'applique aux étudiants inscrits dans les mentions de licence :

- Lettres
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours Anglais
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours : Langues et cultures océaniques
- Langues étrangères appliquées, parcours : anglais-espagnol
- Langues étrangères appliquées, parcours : anglais-chinois
- Langues étrangères appliquées, parcours : anglais-japonais
- Histoire
- Géographie et aménagement
  
- Droit
- Economie et Gestion
  
- Mathématiques
- Physique, Chimie
- Informatique
- Sciences de la Vie et de la Terre

## 2. Les inscriptions

### 2.1. L'accès

L'accès à la licence est ouvert aux étudiants ayant obtenu :

- soit le baccalauréat ;
- soit le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ;
- soit un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat en application de la réglementation nationale ;
- soit une validation prévue à l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Le niveau de langue française requis pour l'inscription des étudiants étrangers est : B2

### 2.2. L'inscription administrative

L'inscription administrative est annuelle conformément aux dispositions nationales.

Toutefois lorsque le parcours de formation de l'étudiant le justifie, l'UNC peut percevoir les droits de scolarité par semestre correspondant à la moitié des taux fixés.

Les conditions d'inscription administrative dans chaque année d'études sont définies dans le paragraphe « les règles de progression ».

La date limite d'inscription est fixée par décision du président de l'université.

Les trois types d'inscription administrative possibles à l'UNC sont :

- inscription principale ;
- inscription complémentaire : inscription prise en plus de l'inscription principale, soit pour obtenir un diplôme différent, soit pour obtenir les semestres non acquis du cursus suivi en inscription principale ;
- une inscription cumulative : pour les étudiants inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles dans un lycée de Nouvelle-Calédonie conventionné avec l'UNC.

### 2.3. L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique aux parcours et éléments optionnels est faite au plus tard au début de chaque semestre, avec possibilités de modification dans les 8 jours qui suivent le début de l'enseignement optionnel, sans possibilité de modification ultérieure.

Exception est accordée aux formations du département DEG : les inscriptions pédagogiques aux EC optionnels du semestre 6 sont organisées à la mi-avril, sans possibilité de modification ultérieure.

Dans le cas où une inscription administrative tardive ne permet pas le respect de la condition ci-dessus, l'inscription pédagogique doit être faite dans la semaine suivant l'inscription administrative, sans possibilité de modification ultérieure.

L'inscription pédagogique aux parcours et éléments optionnels est effectuée par les étudiants via l'application IPWeb.

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.

#### 2.4. Cas particuliers :

**Le statut d'auditeur libre** permet à toute personne intéressée par les préparations à des diplômes nationaux dispensés à l'UNC de s'inscrire à l'Université pour y suivre des cours, sans condition préalable : aucun titre ou diplôme n'est exigé pour obtenir ce statut. En aucun cas, le statut d'auditeur libre ne peut permettre à cet auditeur de bénéficier d'avantages donnés aux étudiants. Les auditeurs libres assistent aux cours magistraux (CM) et aux travaux dirigés (TD) des licences des départements DEG, ST et LLSH dans la limite des places disponibles, les étudiants ayant priorité sur les auditeurs libres. En revanche, ils ne participent pas aux T.P (travaux pratiques) et ne se présentent pas aux épreuves d'évaluation correspondant aux enseignements.

**Les étudiants inscrits en complémentaire** dans un même diplôme s'inscrivent pédagogiquement aux EC du ou des semestre(s) non acquis, conformément aux règles de progression.

### 3. L'organisation des études

#### 3.1. Parcours, UE, EC, ECTS

La licence est organisée sur six semestres (S1 à S6).

La licence est composée d'unités d'enseignement (UE). Chaque UE contient un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Les parcours sont organisés en UE pouvant contenir des EC obligatoires, des EC optionnels disciplinaires et des EC facultatifs choisis par l'étudiant sur la liste fixée par l'université.

Des crédits ECTS (European Credits Transfer System ou système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE et aux EC et sont répartis par points entiers. La licence sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits ECTS à raison de 30 ECTS par semestre.

#### 3.2. Types d'enseignement

Quatre types d'enseignements sont assurés :

**Les cours magistraux (CM)** : ils sont à la base de l'enseignement et réunissent l'ensemble des étudiants inscrits à la formation.

**Les travaux dirigés (TD)** : ils illustrent et complètent le cours par des exercices d'application. La participation active des étudiants, réunis en groupe, y est essentielle.

**Les travaux pratiques (TP)** : ils permettent d'offrir dans certains enseignements le lien entre théorie et application.

**Les stages et projets** : ils offrent l'occasion à l'étudiant de se livrer à un travail personnel dans un environnement professionnel ou de recherche. Ils offrent à l'étudiant un contact privilégié avec le milieu professionnel auquel il se destine et lui permettent d'en apprécier les spécificités.

La licence peut comprendre une période de stage en milieu professionnel donnant droit à l'obtention d'ECTS ou bonification.

Sauf disposition spécifique de la formation, l'étudiant a la charge de trouver son organisme d'accueil. Le bureau de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle de l'université peut l'aider dans ses démarches de recherche de stage. Tout stage fait l'objet d'un encadrement, d'un suivi particulier, d'une évaluation.

Une convention de stage est délivrée à l'étudiant une fois l'accord du coordonnateur des stages et du tuteur et dûment signée par le président de l'UNC ou son délégataire.

Le stage ne doit pas commencer avant la signature de la convention par l'étudiant, le représentant de l'organisme d'accueil du stage et le coordonnateur des stages.

#### 4. Le régime de présence et d'assiduité

La présence aux séances de travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

Attention :

- lors des CM, des épreuves de contrôles continus peuvent être organisées. Les étudiants seront prévenus soit par voie d'affichage, soit par courriel, de la date, heure, et durée de l'épreuve.
- la présence des étudiants bénéficiant d'une bourse d'Etat française ou étrangère aux séances de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

##### 4.1. Dérogations

Des dérogations peuvent être prévues dans le cadre de modalités pédagogiques et d'évaluation adaptées aux étudiants à statut spécifique. Une offre pédagogique adaptée est établie avec l'étudiant dès le début de l'année universitaire.

La demande de dispense d'assiduité, document téléchargeable à partir du site web, doit être adressée par l'étudiant au président de l'UNC au plus tard trois semaines après la rentrée de chaque semestre. Cette demande accompagnée de tous les justificatifs nécessaires à la prise de décision, est transmise au responsable de la formation pour avis avant décision du président.

##### 4.2. Absences

En dehors de ces dérogations, dans un délai de soixante-douze heures, toute absence doit être justifiée par la remise d'un certificat au secrétariat de département. Selon les procédures internes aux départements, une copie peut être transmise à l'enseignant chargé de l'enseignement concerné.

Il appartient au responsable de la formation d'apprécier la validité de la justification fournie pour les absences aux enseignements.

Au-delà d'une absence injustifiée par EC, l'étudiant absent obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet EC.

L'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu entraîne la note de « 0 » à cette épreuve.

Les conséquences d'une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

#### 5. Les modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées à l'étudiant au plus tard à la fin du premier mois d'enseignement de l'année universitaire.

Ces modalités indiquent le nombre minimum d'épreuves, leur nature (Contrôle Continu (CC) ou examen terminal ou examen oral ou rédaction d'un mémoire, d'un rapport), leur durée, leur coefficient ainsi que la répartition entre le contrôle continu et l'examen terminal, et la place respective des épreuves écrites et orales, quand il y a lieu.

Ces modalités, adoptées par le conseil d'administration de l'UNC, ne peuvent être modifiées ni en cours d'année, ni entre les sessions.



Chaque semestre de licence est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux UE auxquelles les étudiants sont inscrits administrativement et pédagogiquement.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal.

Selon les modalités prévues pour chaque EC, le contrôle des connaissances repose sur une ou plusieurs épreuves dont les résultats participent au calcul de la moyenne de l'EC. Ces épreuves sont les suivantes :

- le contrôle continu : il repose sur des travaux et exercices présentés par écrit et/ou oralement, mais aussi sur la participation, selon l'organisation propre à chacun des EC (deux notes sont requises au minimum pour établir la moyenne du contrôle continu intégral). L'organisation du contrôle continu est expliquée par chacun des enseignants dès leur première séance d'enseignement.
- l'examen terminal : il comprend une épreuve écrite ou orale organisée en fin de semestre. Pour les épreuves écrites, l'anonymat des copies est strictement respecté.

Quand il est prévu, l'examen terminal est obligatoire, même pour les étudiants dispensés d'assiduité.

- l'évaluation sur dossier, projet, rapport, mémoire : lorsqu'elle est prévue dans l'organisation d'un EC, elle est obligatoire, même pour les EDA.
- le stage : le stage doit faire l'objet d'une soutenance et/ou d'un rapport. L'organisation de l'évaluation du stage est spécifique à chaque formation et doit être explicitement transmise aux étudiants.

Les parts respectives entre le contrôle continu et l'examen terminal sont indiquées dans les modalités de contrôle des connaissances.

Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 peuvent être conservés pour la session de rattrapage, selon les modalités de contrôle des connaissances propres à chaque EC.

Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.

#### **Attention :**

Un étudiant, inscrit en complémentaire sur deux années de licence :

- peut suivre les enseignements et se présenter aux examens des EC des années auxquels il est inscrit administrativement selon les possibilités de l'emploi du temps ;
- doit prioritairement suivre les enseignements et se présenter aux examens des EC des semestres inférieurs non acquis (ex : pour L2-L1, les épreuves de L1 ; pour L3-L2, les épreuves de L2).

#### **Cas particulier des étudiants dispensés d'assiduité – EDA :**

Lorsque l'EC est uniquement évalué en contrôle continu, l'EDA participe à l'ensemble des épreuves de contrôle continu.

Lorsque l'EC est évalué par les deux modes combinés d'évaluation : examen terminal et contrôle continu, l'étudiant choisit lors de sa demande de dispense d'assiduité entre les deux modes d'évaluation suivants :

- soit il se soumet à la totalité des épreuves de contrôle continu et à l'examen terminal ;
- soit il se soumet uniquement à l'épreuve d'examen terminal.

Ce choix est irrévocable.

A défaut de choix, l'EDA sera soumis uniquement à l'épreuve d'examen terminal.

## Les éléments facultatifs et leur bonification

Les éléments facultatifs sont les activités physiques et sportives, l'engagement étudiant, les certifications, les langues : langues océaniques, l'espagnol, le japonais et le chinois, les stages.

Règles applicables à tout bonus :

- Les étudiants doivent être pédagogiquement inscrits pour demander à valoriser les enseignements bonifiables ;
- Les étudiants doivent choisir par niveau de licence, l'enseignement sur lequel reposera la bonification. La bonification ne sera effective que sur un semestre d'une année universitaire ;
- Tout enseignement bonifiable peut être suivi tout au long de l'année, à la seule condition de s'y inscrire pédagogiquement sur les 2 semestres.

Tous les éléments facultatifs donnent lieu à des points bonus sur la moyenne du semestre dont le barème est le suivant :

Barème d'application du bonus :

- 10 et 12,49 sur 20 : 0,1
- 12,5 et 14,49 sur 20 : 0,2
- 14,5 et 16,49 sur 20 : 0,3
- 16,5 et 18,49 sur 20 : 0,4
- 18,5 et 20 sur 20 : 0,5

## Les activités physiques et sportives

L'étudiant peut pratiquer une activité physique et sportive sous 3 formes : une pratique libre réalisée en loisirs, une pratique intégrée dans les maquettes pédagogiques et créditée par des ECTS et une pratique notée (bonus).

Pour cette dernière, les étudiants s'inscrivent pédagogiquement dans une activité et se voient attribuer une note sous la forme d'un bonus à l'issue du semestre. Le sport en bonus ne peut être choisi qu'une fois par année universitaire. Un étudiant peut pratiquer le même sport sur 2 semestres, mais dans ce cas, il sera noté sur le semestre de son choix et il pratiquera de manière libre à l'autre semestre. En cas de redoublement, le bonus ne peut pas être reporté d'une année sur l'autre.

## L'engagement étudiant au bénéfice des étudiants en situation spécifique, notamment de handicap

Il s'agit d'être le tuteur des étudiants en situation particulière, notamment les étudiants handicapés inscrits dans la même formation, ce tuteur prend et leur restitue leurs notes pendant et après les enseignements et les aide globalement dans leur intégration à l'UNC. Le tuteur engagé devra également participer aux actions mises en œuvre par l'Espace Uni-Handicap (EUH), actions visant à la prise de conscience des usagers valides, de la réalité des handicaps.

Un dossier de candidature et de motivation est à retirer au bureau de l'EUH.

## Les certifications

Afin que les étudiants puissent se préparer aux certifications, tous les emplois du temps hebdomadaires de licence laisseront 2 créneaux d'1 heure ou 1 créneau de 2 heures, vides(s) de tout enseignement rattaché à la mention.

Sous forme d'EC, les préparations aux certifications seront placées dans une UE transversale aux semestres pairs, apportant bonus à ces semestres.

L'étudiant devra informer la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante - bureau de la scolarité de sa composante - de la présentation aux certifications et de ses résultats obtenus. Via un état

récapitulatif individualisé qui mentionnera le cursus de certifications suivies, le jury aura connaissance, lors de la délibération de compensation annuelle de S6, pour chaque étudiant de l'année et du niveau d'inscription et des résultats/score/ certificat obtenus, et pourra s'il le souhaite octroyer des points jurys au regard des certifications obtenues.

Les certifications d'aptitudes et de compétences ainsi obtenues seront inscrites dans le supplément au diplôme édité par l'UNC.

### **La préparation au certificat informatique et internet niveau 1**

Le C2i1 se compose de deux parties : une partie dite théorique et une partie pratique. La préparation ne concerne que la partie pratique du C2i1 ; toute la partie dite théorique est supposée être acquise avec les supports en ligne (autoformation).

L'évaluation du C2i1 se fait en deux étapes :

1. Des séances de certification de la partie théorique sont organisées une fois par semestre sur la base du volontariat. Il s'agit d'un QCM.
2. La partie pratique est évaluée dans le cadre des éléments facultatifs bonifiables.

### **La préparation à la certification Voltaire**

L'objectif du projet Voltaire est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française des candidats, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité. Ce certificat en orthographe a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester un niveau en orthographe française auprès des recruteurs et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice.

Le score de la Certification Voltaire est compris entre 0 et 1000 points. Les scores obtenus permettent d'identifier le niveau de maîtrise de langue française. À titre de référence,

- un score de 500 points ou plus indique que les règles de l'orthographe d'un français courant sont bien maîtrisées;
- un score de 700 points certifie une très bonne maîtrise des règles orthographiques, des exceptions, des nuances grammaticales ; un candidat ayant ce score peut être un référent en matière d'orthographe dans les écrits professionnels et pourra utilement apporter ses compétences pour relire et améliorer les écrits de ses collègues ;
- au-delà de 900 points, le candidat est un expert en orthographe.

Pour aider à préparer la Certification Voltaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie prend en charge le financement, sur demande, du coût de l'accès à la plateforme d'entraînement Voltaire.

Le coût du passage de la certification est de 19 euros pour les étudiants de l'UNC ; coût pris en charge par l'établissement.

Une fois inscrit à une séance de certification, la présence est obligatoire. Un étudiant peut se désinscrire avant la date de clôture des inscriptions soit 15 jours avant le jour de la séance de certification.

Au moins quatre séances de certification seront programmées chaque année.

### **La préparation à la certification CLES 1**

Le centre de ressources en langues – CRL – propose un contrat pédagogique avec des alternances de CM, TD et travaux à faire en auto-formation, ateliers au choix (conversation, cinéma, théâtre) avec l'obligation d'une auto-évaluation dans un carnet de compétences qui préparent les étudiants à la certification.

## 6. La validation des EC, UE, semestres

Un EC est acquis :

- dès lors que la moyenne des notes obtenues dans cet EC est égale ou supérieure à 10/20. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire ;
  - par compensation au sein d'une UE acquise, quel que soit le mode d'acquisition de l'UE ;
- La validation de l'EC emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Une UE est acquise :

- dès lors que la moyenne pondérée des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire ;
- par compensation au sein d'un semestre de parcours type. Elle est définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'UE emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Un semestre de parcours-type est acquis :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;
- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).
- par compensation annuelle entre deux semestres d'une même année.

## 7. Les règles de compensation

Il existe deux niveaux de compensation :

- **Une compensation semestrielle**, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE ;
- **une compensation annuelle** effectuée à l'issue des jurys de chaque session.

## 8. Les règles concernant les sessions

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

Le délai entre les deux sessions est fixé par le CA en tenant compte des dispositions pédagogiques particulières (calendrier austral, aide à la réussite, etc.)

Il est rappelé que seuls les étudiants inscrits administrativement et pédagogiquement à l'université sont admis à se présenter aux épreuves et peuvent les valider.

Si le semestre n'est pas validé à l'issue de la session initiale, l'étudiant se présente à la session de rattrapage des EC dont la moyenne des notes est inférieure à 10/20, au sein des UE non acquises.

L'étudiant absent à l'épreuve écrite ou orale d'examen terminal de première session et/ou de session de rattrapage est noté « 0 » à cette épreuve.

L'étudiant peut à l'issue de l'affichage des résultats du jury de première session dans un délai de 72 heures, renoncer au dispositif de compensation entre UE d'un même semestre afin de présenter les EC acquis par compensation (c'est-à-dire lorsque la note obtenue à l'EC est inférieure à 10/20) en session de rattrapage.

L'étudiant exerce cette faculté de renonciation en remplissant le formulaire disponible auprès de l'accueil de l'UNC, dans le délai indiqué.

Pour le calcul de la moyenne au semestre, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage.

La convocation des étudiants aux épreuves écrites des examens est réalisée par voie d'affichage, avec indication de la date, de l'heure et du lieu d'examen. Le délai entre l'affichage tenant lieu de convocation et la date des épreuves écrites de l'examen est de quinze jours.

## 9. L'accès des étudiants aux salles des examens terminaux

Les candidats sont informés par voie d'affichage quinze jours avant les épreuves.

Les candidats doivent se présenter sur le lieu de l'examen trente minutes avant le début de chaque épreuve.

Pour être autorisé à composer, un étudiant doit présenter sa carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité.

L'accès de la salle d'examen est autorisé à tout candidat qui se présente dans les trente minutes après l'ouverture de l'enveloppe contenant les sujets. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé au candidat concerné. Mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal d'épreuve.

Les étudiants ne conservent avec eux que les documents et matériels éventuellement autorisés et notifiés sur le sujet de l'épreuve. Notamment, les téléphones portables et objets connectés ne sont pas autorisés même en qualité d'horloge. Les sacs, porte-documents, cartables, téléphones, écouteurs, trousse, etc. sont placés à l'endroit indiqué par les surveillants de salle.

En cas de retards prévisibles d'étudiants pour accéder aux salles d'examen (grève des transports par exemple), à moins que la réglementation de l'examen ne s'y oppose, le président du jury du semestre concerné ou son représentant peut décider de retarder le commencement de l'épreuve ou de la reporter à une date ultérieure.

Sauf cas de force majeure, dès que les sujets sont distribués, aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter la salle avant l'expiration de la première heure même s'il rend une copie blanche.

Si l'épreuve dure une heure, aucune sortie n'est autorisée.

Si les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle y sont autorisés, ils ne sortent qu'un par un et accompagnés d'un surveillant.

L'étudiant ne peut user d'aucun moyen de communication (téléphone portable, etc.), ni au cours de l'épreuve, ni à l'occasion d'une sortie momentanée.

## 10. Le jury

Chaque année, la composition des jurys des semestres, titres, grades de licence est arrêtée par le président de l'UNC, sur proposition du directeur de département.

La composition est rendue publique notamment sous forme d'un affichage.

### 10.1. Les délibérations de jury

Le jury délibère souverainement dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE, des EC, la validation des semestres de parcours type et, le cas échéant, sur la progression de l'étudiant en année supérieure.

Lors de ses délibérations le jury peut attribuer des points de jury.

Aux semestres S4 et S6 sont organisés les jurys de diplôme qui décident respectivement l'attribution du DEUG (L1 + L2), uniquement à la demande de l'étudiant, et de la licence (L1 + L2 + L3) en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

Un procès-verbal, notifiant l'obtention ou non du semestre et/ou diplôme est établi après chaque délibération. Ce document daté et signé par le président de jury est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Tout étudiant dispose d'un délai de 3 mois à compter de l'affichage des résultats pour contester, par lettre, la délibération de jury par recours gracieux auprès du président de l'UNC.

### 10.2. L'attribution de la mention

Aucune mention n'est attribuée aux semestres, aux UE comme aux EC mais des mentions sont attribuées aux diplômes de DEUG et de licence sur la moyenne des 2 derniers semestres de L2 et de L3 :

- Mention « Très bien » : Moyenne  $\geq 16/20$ ,
- Mention « Bien » : Moyenne  $\geq 14/20$  et  $< 16/20$
- Mention « Assez bien » : Moyenne  $\geq 12/20$  et  $< 14/20$
- Mention « Passable » : Moyenne  $\geq 10$  et  $< 12/20$

## 11. Les règles de progression

Au sein de l'UNC, les règles de progression s'appliquent comme suit :

1. L'inscription en L2 est de droit pour tout étudiant ayant validé au moins un semestre de L1 et s'il a obtenu au moins 15 ECTS du semestre non validé.
2. Le jury de fin d'année peut toutefois autoriser l'inscription en L2 à un étudiant qui ne remplirait pas les conditions ci-dessus mais qui aurait acquis les éléments déterminants à l'obtention du L1.
3. L'inscription en L3 est de droit pour tout étudiant ayant validé les deux semestres de L1 et au moins un semestre de L2.

## 12. La conservation des ECTS en cas de changement de maquette

Une commission pédagogique ad hoc est mise en place au sein de chaque département pour statuer sur les possibilités de prendre en compte, dans une nouvelle offre de la formation, le bénéfice des ECTS acquis antérieurement.

### 13. La délivrance du diplôme

La licence est délivrée par le jury compétent après l'obtention de 6 semestres d'enseignement représentant 180 crédits ECTS.

Une attestation de réussite est fournie trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats.

Le diplôme de DEUG, représentant 120 ECTS, est attribué à l'étudiant, à sa demande, lorsque les deux premières années de la licence sont obtenues. Une attestation de réussite est délivrée à la demande de l'étudiant.

Un relevé de notes semestriel est disponible via l'application Web à l'issue des sessions.

Les relevés de notes officiels, signés par le président de l'UNC ou son délégataire, sont délivrés à la fin de l'année universitaire.

La délivrance du diplôme et de l'annexe descriptive au diplôme, réalisée par le service de scolarité doit impérativement intervenir dans un délai inférieur à six mois après la proclamation des résultats définitifs.

La délivrance des diplômes, de même que le transfert du dossier administratif de l'étudiant vers une autre université, ne pourra intervenir que si l'étudiant est en règle avec tous les services de l'UNC, comme par exemple la bibliothèque universitaire.

### 14. La réorientation

En cas de changement de formation au cours ou à l'issue du S1, ou lorsqu'un étudiant issu d'un autre établissement vient poursuivre son cursus à l'UNC dans une même formation, l'inscription est décidée par le président de l'université, après avis d'une commission pédagogique ad hoc mise en place au sein du département.

La décision précise, le cas échéant, si l'étudiant admis dans une formation est tenu de suivre des enseignements complémentaires ou est dispensé de certains enseignements.

Dans le cas d'un changement d'établissement, les crédits délivrés à l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définitivement acquis à l'étudiant par une commission pédagogique ad hoc mise en place au sein du département, qui propose le report des ECTS dans la formation demandée. Les notes de l'établissement d'origine sont conservées dans la mesure du possible.

### 15. Modalités d'enseignement et d'évaluation adaptés aux étudiants bénéficiant d'un statut spécifique

L'Université de la Nouvelle-Calédonie offre des modalités pédagogiques prenant en compte les besoins de publics étudiants ayant des contraintes particulières.

Ce régime spécifique inclut des modalités pédagogiques appropriées (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle des connaissances, etc.). L'étudiant concerné peut bénéficier d'une dispense d'assiduité aux enseignements et/ou aux travaux dirigés.



Les étudiants concernés bénéficient au besoin des deux sessions d'évaluation prévues par la réglementation.

L'étudiant peut également demander à bénéficier de l'étalement de sa formation.

Il appartient à l'étudiant concerné de solliciter par écrit un rendez-vous avec le responsable de sa formation pour faire état de ses contraintes et rechercher les adaptations que l'université peut rendre possibles en vue de favoriser sa réussite. Une offre pédagogique adaptée est mise en œuvre à cette fin avec l'étudiant. Elle vise à favoriser la réussite de l'étudiant. Elle récapitule d'une part les aménagements d'études mis en place par les enseignants et d'autre part les engagements pris par l'étudiant.

Ce document est systématiquement transmis au service de scolarité de l'UNC et à la direction des études de l'UNC.

L'étudiant se doit d'avertir le service de scolarité de tout changement de situation dans un délai d'une semaine pour un nouvel examen de cette situation.

Sont notamment mis en place des dispositifs particuliers pour les publics à statut spécifique suivants (liste non exhaustive) :

- Étudiants exerçant une activité salariée ou professionnelle ;
- Étudiants chargés de famille ;
- Étudiants souffrant d'un handicap ;
- Étudiants internationaux en contrat d'échange ;
- Étudiants incarcérés ou soumis à une peine restrictive de liberté.

### **Cas particulier des étudiants effectuant un stage ou un semestre d'études à l'étranger :**

#### **Etudiants inscrits à l'UNC : mobilité sortante**

Un contrat d'études pour les étudiants partant suivre un semestre à l'étranger est établi avec le coordinateur « relations internationales - RI » du département de rattachement, après avis du responsable pédagogique et président du jury concernés.

Les étudiants dont l'évaluation relative au stage ou aux études effectuée(s) à l'étranger n'est pas parvenue avant les délibérations de la session initiale, bénéficient d'une délibération de jury spécifique le plus rapidement possible, organisée par le président du jury du semestre concerné dès réception des résultats de l'étudiant en échange.

En cas d'échec à la session initiale présentée dans l'établissement d'accueil, les étudiants concernés peuvent se présenter aux épreuves de la session de rattrapage de l'établissement d'accueil, lorsqu'il en propose une. Dans ce cas, l'étudiant informe le coordinateur RI concerné de sa décision. A défaut de session de rattrapage organisée par l'établissement d'accueil, l'UNC ne proposera aucun dispositif d'évaluation de rattrapage.

En cas de réussite totale ou partielle, les résultats obtenus par l'étudiant dans l'université d'accueil seront analysés par le coordinateur RI du département, le responsable pédagogique et le président de jury qui décideront du nombre de crédits et des notes à octroyer.

#### **Etudiants étrangers accueillis à l'UNC : mobilité entrante**

Un contrat fixant une période d'études et les enseignements à suivre à l'UNC est établi, entre l'étudiant et le coordinateur « relations internationales - RI » du département de rattachement, après avis des responsables pédagogiques de l'UNC et de l'université d'origine.

- a) inscriptions

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.



Dès l'arrivée de l'étudiant à l'UNC, il se présente à la Direction des études et vie étudiante pour effectuer son inscription administrative.

L'inscription pédagogique aux enseignements mentionnés dans le contrat (= élément constitutif EC) est réalisée par le secrétariat de la composante de rattachement du coordinateur RI qui suit l'étudiant.

#### b) Assiduité et absence

La présence des étudiants sous contrat aux séances de cours magistraux, travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

Exception : En cas de chevauchement d'enseignements, l'étudiant informe son coordonnateur RI. Des aménagements sont étudiés dans l'intérêt de l'étudiant. L'étudiant et le coordonnateur RI doivent s'accorder pour valider les enseignements à suivre prioritairement. Le coordinateur RI communique l'information aux enseignants impactés et au secrétariat pédagogique afin de ne pas pénaliser l'étudiant.

En dehors de ces dérogations, dans un délai de soixante-douze heures, toute absence doit être justifiée par la remise d'un certificat au secrétariat de département. Selon les procédures internes aux départements, une copie peut être transmise à l'enseignant chargé de l'enseignement concerné.

Il appartient au coordinateur RI d'apprécier la validité de la justification fournie pour les absences aux enseignements.

Au-delà d'une absence injustifiée par EC, l'étudiant absent obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet EC.

L'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu entraîne la note de « 0 » à cette épreuve.

Les conséquences d'une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

#### c) Evaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal. Les modalités de contrôle de connaissances sont identiques pour tous les étudiants inscrits pédagogiquement à l'EC.

Toutefois, pour présenter les épreuves terminales écrites, les étudiants non francophones bénéficient d'un temps majoré et de la possibilité d'avoir un dictionnaire Français – LVE. S'ils en font la demande auprès du coordinateur RI et après accord de ce dernier, les épreuves de contrôles continus peuvent être présentées sous forme d'oral. L'étudiant devra être informé par l'enseignant responsable de l'épreuve du jour, de l'heure et du lieu de présentation de l'oral.

Deux sessions d'épreuves sont organisées (une session initiale et une session de rattrapage). Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 peuvent être conservés pour la session de rattrapage, selon les modalités de contrôle des connaissances propres à chaque EC.

Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.

Lorsque l'étudiant ne peut présenter la session de rattrapage en raison de la durée de son contrat, seuls les résultats de la première session lui sont imputés.

#### d) Validation des résultats

Un EC est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans cet EC est égale ou supérieure à 10/20. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'EC emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Pour le calcul de la moyenne aux EC, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage, quand l'étudiant a la possibilité de s'y présenter.

#### e) Jury

Un jury est arrêté pour chaque étudiant. Il est composé au minimum du coordinateur RI, du responsable et du président de jury du semestre de la formation dans lequel l'étudiant a suivi le plus grand nombre d'enseignements. L'un d'entre eux étant désigné président.

Un procès-verbal, notifiant l'obtention ou non des EC, est établi après chaque délibération. Ce document daté et signé par le président de jury est porté à la connaissance de l'étudiant et transmis à l'Université d'origine par l'UNC.

Aucune mention n'est attribuée aux EC.

#### d) Inscription au semestre

Dans le cas où l'étudiant suit un semestre complet d'une même formation à l'UNC, les règles applicables sont celles mentionnées dans le guide des études de l'année en cours de la dite formation.

NB : sont exclus de cette réglementation, les étudiants doctorants et « free mover »

## 16. Aide à la réussite

De manière à favoriser la réussite en licence, des actions d'accompagnement et, le cas échéant, de soutien sont mises en place, notamment sous la forme d'un tutorat ou de dispositifs spécifiques.

## 17. Sanction disciplinaire

### 17.1 Atteinte au bon fonctionnement de l'UNC :

Tout usager auteur ou complice d'un fait de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement est passible de poursuites disciplinaires.

### 17.2 Fraude :

Toute fraude, y compris notamment le plagiat ou la falsification de documents officiels tels que les certificats médicaux, est passible de poursuites disciplinaires et de poursuites pénales. Cette disposition concerne toutes les épreuves que les étudiants sont amenés à passer, quelles qu'en soient la nature et les modalités d'organisation, notamment :

- travaux dirigés, travaux pratiques ou examens tant oraux qu'écrits ;
- différentes tâches données aux étudiants dans le cadre du contrôle continu ;
- mémoires ;

- rapports de stage.

Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, l'épreuve est évaluée dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Le jury ne peut pas attribuer la note zéro en raison d'un soupçon de fraude. Il délibère sur les résultats de l'étudiant suspecté de fraude dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Cependant, la note obtenue n'est pas communiquée à l'étudiant.

Aucune attestation de réussite ni relevé de notes ne peut lui être délivré, aucune inscription dans un établissement d'enseignement supérieur public n'est possible, avant que la section disciplinaire n'ait statué sur son cas.

**Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants sont :**

- l'avertissement ;
- le blâme ;
- l'exclusion de l'UNC pour une durée maximum de 5 ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- l'exclusion définitive de l'UNC ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

**Le plagiat**

Le plagiat consiste à s'approprier le contenu d'un travail créatif d'autrui (mots, images, tableaux, graphiques, sons, etc.) et à le présenter sien, sans en mentionner la source.

Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon (article L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

La contrefaçon est un délit au sens des articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à ne pas commettre de plagiat, ni de contrefaçon, dans leurs travaux quels qu'ils soient et notamment : devoirs et/ou épreuves en contrôle continu, mémoires et travaux de doctorat.

Sont tolérées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur : les reproductions de courts extraits de travaux préexistants en vue d'illustration, sous réserve que soit indiqué clairement le nom de l'auteur et la source (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Afin d'éviter le plagiat ou la contrefaçon, les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à citer explicitement par des guillemets, l'origine et la provenance de toute information issue dans les travaux qu'ils utilisent.

La citation des sources est obligatoire dès qu'il est fait référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne ; à chaque utilisation de données, résultats, illustrations d'autrui ; à chaque citation textuelle de paroles ou d'écrits d'autrui.

L'UNC se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat par l'utilisation d'un logiciel de détection de plagiat. Les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à communiquer, sur simple demande de l'Université, une version numérique de leur document, afin de permettre cette détection.

## 18. Délivrance Carte Sup'

### 18.1 La Carte Sup', votre carte étudiant

Carte valable durant la durée des études à l'UNC, la Carte Sup' atteste du statut d'étudiant. Elle est délivrée gratuitement lors de l'inscription administrative. Cependant en cas de perte, de vol ou de dégradation, une nouvelle carte sera émise après demande écrite adressée au Président de l'UNC, et sous réserve du règlement de 1.500 FCFP auprès de l'agence comptable.

La Carte Sup' est nominative et strictement personnelle.

Elle permet d'emprunter des livres à la Bibliothèque, elle remplace le ticket restaurant ; elle intègre le porte-monnaie électronique permettant l'achat des tickets R.U., le paiement des photocopies, des impressions. Les bornes mises à disposition des étudiants permettent de recharger la Carte Sup' et d'obtenir le relevé des consommations, ainsi que divers documents administratifs (certificat de scolarité par exemple). La Carte Sup' permet également le contrôle d'assiduité aux enseignements et aux évaluations via une borne installée dans les salles de cours. Elle gère le contrôle d'accès à certains locaux d'enseignement et de recherche.

En conséquence, toute utilisation frauduleuse ou action dans le but de régulariser une situation frauduleuse après un échange, un prêt ou une falsification de la Carte Sup' serait passible de poursuites disciplinaires, tant pour l'étudiant concerné que son ou ses éventuels complices.

2021

# Certification Voltaire

---

L'objectif du [projet Voltaire](#) est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française des candidats, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité. Ce certificat en orthographe a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester un niveau en orthographe française auprès des recruteurs (au même titre que les TOEIC®, TOEFL®, CLES® ou IELTS® pour le niveau d'anglais) et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice. **82 % des enseignants et recruteurs sont sensibles au niveau d'orthographe des candidats.**

## *Le fonctionnement de la Certification Voltaire...*

Elle est constituée pour environ 65% de règles grammaticales, 15% de règles sémantiques, 15% de règles lexicales, et pour 5% de règles syntaxiques. À quelques exceptions près, elle s'attache aux difficultés pas ou mal gérées par les correcteurs orthographiques. L'épreuve de certification dure environ deux heures trente et propose de répondre à un QCM papier de 240 questions balayant de manière croisée un large éventail de difficultés. L'épreuve comprend également une petite dictée de quelques lignes sans difficulté majeure.

## *Plateforme d'entraînement à l'orthographe*

Pour vous aider à préparer la Certification Voltaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie prend en charge financièrement, sur demande, le coût de l'accès à la plateforme d'entraînement Voltaire.

À la suite de cette inscription, vous arriverez directement à un test de positionnement. Elle dure moins d'une heure et passe en revue les difficultés fréquemment recensées.

Une fois cette évaluation effectuée, vous pouvez accéder, à tout moment, à votre espace d'entraînement du Projet Voltaire en vous connectant à l'adresse ci-dessous et ce en utilisant l'identifiant et le mot de passe.

<http://www.projet-voltaire.fr>

## *Séances de certification*

Quatre sessions de certification sont programmées en 2017.

## *Obtenir son certificat*

Environ un mois après le passage de la certification, l'université reçoit les certificats Voltaire des étudiants. Vous pouvez récupérer ces certificats à l'accueil de l'ESPÉ.

## *Pour toute information*

Toutes les informations sur le projet Voltaire de l'UNC sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://tinyurl.com/unc-voltaire>

# Certification C2i niveau 1

---

Le certificat informatique et internet (C2i®) a été créé, pour les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur, dans le but de développer, de renforcer, de valider et d'attester les compétences nécessaires à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Le Certificat de compétences informatique et Internet (C2i®) a été institué dans le but de développer et de renforcer la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur. Son rôle est de :

- spécifier les compétences que l'enseignement supérieur permettra aux étudiants d'acquérir au cours de leurs études universitaires.
- attester de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires à l'activité même de l'étudiant au cours de son cursus d'enseignement supérieur.

Le C2i niveau 1 vous permettra :

- d'évoluer librement et de manière autonome dans un environnement numérique riche et évolutif
- de maîtriser votre identité numérique et d'agir, notamment sur le web, selon les règles d'usage
- de produire, d'adapter et de diffuser des documents avec efficacité
- de vous documenter et de vous tenir informer
- de communiquer et de collaborer entre pairs et avec une organisation

À l'université de la Nouvelle-Calédonie, le C2i niveau 1 se compose de deux parties : une partie dite théorique et une partie pratique.

## ***Préparation à la certification***

Des séances de préparation à la certification de la partie pratique seront organisées tout au long de l'année 2017 et vous serez prévenus par courriel des dates de ces séances.

Des supports de cours en ligne sont disponibles à l'adresse suivante pour l'auto-formation à la partie théorique : <http://dev-moodle.univ-nc.nc/course/view.php?id=10>

## ***Séances de certification***

Quatre sessions de certification sont programmées en 2017 et vous serez prévenus par courriel des dates de ces séances

## ***Obtenir son certificat***

L'UNC vous délivrera le certificat en fin d'année universitaire.

# GUIDE DES ÉTUDES

**6 - Modalités de contrôle des connaissances**



Mention	Semestre	Libellé EC	ECTS	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation	Session Initiale	Session de rattrapage		Durée
								Formule	Formule	Ecrit/Oral	
Physique Chimie	Semestre 1	Algèbre 1	5	18	20	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h
Physique Chimie	Semestre 1	Analyse 1	5	18	20	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	2h
Physique Chimie	Semestre 1	Outils Mathématiques 1	3	8	12	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h
Physique Chimie	Semestre 1	Physique générale 1	8	28	26	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h
Physique Chimie	Semestre 1	Chimie générale	5	18	16	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 1	Thermochimie	3	10	10	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 1	Méthodologie et recherche documentaire	1	2	4	0	TP	TP	TP	Néant	Néant
Physique Chimie	Semestre 2	Outils Mathématiques 2	4	18	18	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	2h
Physique Chimie	Semestre 2	Anglais scientifique 1	2	0	20	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h
Physique Chimie	Semestre 2	Chimie inorganique 1	5	16	12	4	CC + ET + TP	$(TP+2*(CC+2*E1)/3)$	$(TP+2*MAX(E2;MAX((CC+2*E2)/3;(CC+2*E1)/3)))/3$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 2	Réactions en solution et cinétique chimique	7	18	16	20	CC + ET + TP	$(TP+2*(CC+2*E1)/3)$	$(TP+2*MAX(E2;MAX((CC+2*E2)/3;(CC+2*E1)/3)))/3$	Ecrit	2h
Physique Chimie	Semestre 2	Physique générale 2	6	23	25	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 2	Mécanique des systèmes	4	15	15	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 2	physique expérimentale 1	2	0	0	10	TP	TP	TP	Néant	Néant
Physique Chimie	Semestre 3	Outils Mathématiques 3	4	20	20	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	2h
Physique Chimie	Semestre 3	Anglais scientifique 2	2	0	20	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h
Physique Chimie	Semestre 3	Chimie organique 1	4	14	12	16	CC + ET + TP	$(TP+2*(CC+2*E1)/3)$	$(TP+2*MAX(E2;MAX((CC+2*E2)/3;(CC+2*E1)/3)))/3$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 3	Chimie organique 2	2	12	12	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 3	Chimie analytique 1	3	16	14	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 3	Chimie inorganique 2	4	12	10	16	CC + ET + TP	$(TP+2*(CC+2*E1)/3)$	$(TP+2*MAX(E2;MAX((CC+2*E2)/3;(CC+2*E1)/3)))/3$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 3	Optique géométrique	2	12	14	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 3	Thermodynamique classique	3	14	18	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 3	Electricité 1	3	14	16	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 3	Physique expérimentale 2	3	0	0	27	TP	TP	TP	Néant	Néant
Physique Chimie	Semestre 4	Outils Mathématiques 4	2	14	16	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 4	Chimie théorique	2	10	10	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 4	Chimie analytique 2	4	20	16	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 4	Réaction en solution 2	3	12	12	8	CC + ET + TP	$(TP+2*(CC+2*E1)/3)$	$(TP+2*MAX(E2;MAX((CC+2*E2)/3;(CC+2*E1)/3)))/3$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 4	Chimie expérimentale 2	3	0	0	28	TP	TP	TP	Néant	Néant
Physique Chimie	Semestre 4	Mécanique des fluides	4	16	20	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 4	Mécanique générale	3	14	16	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 4	Électromagnétisme dans le vide	5	24	30	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 4	Electricité 2	2	10	14	0	CC + ET	$(CC+2*E1)/3$	$MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 4	Physique expérimentale 3	2	0	0	21	TP	TP	TP	Néant	Néant
Physique Chimie	Semestre 5	Chimie organique 3	6	22	24	12	CC + TP	$(TP+2*CC)/3$	$(TP+2*MAX(CC;E2))/3$	Ecrit	2h
Physique Chimie	Semestre 5	Thermochimie 2	3	12	12	4	CC + TP	$(TP+2*CC)/3$	$(TP+2*MAX(CC;E2))/3$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 5	Chimie organométallique	3	18	12	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 5	Chimie des substances naturelles	3	16	8	8	CC + TP	$(TP+2*CC)/3$	$(TP+2*MAX(CC;E2))/3$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 5	Électromagnétisme dans la matière	3	18	18	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 5	Physique ondulatoire	3	10	12	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 5	Physique moderne	3	14	16	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 5	Electricité 3	3	12	14	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 5	Physique expérimentale 4	3	0	0	24	TP	TP	TP	Néant	Néant
Physique Chimie	Semestre 6	Électrochimie et Chimie inorganique 3	6	24	22	16	CC + TP	$(TP+2*CC)/3$	$(TP+2*MAX(CC;E2))/3$	Ecrit	1h
Physique Chimie	Semestre 6	Chimie des hétérocycles	4	24	16	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 6	Rétrosynthèse et grandes réactions	3	18	12	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 6	Physique des milieux continus	3	12	14	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 6	Physique du solide et des composants électroniques	3	20	10	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 6	Relativité restreinte	3	10	14	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 6	Physique expérimentale 5	3	0	0	28	TP	TP	TP	Néant	Néant
Physique Chimie	Semestre 6	Analyse numérique appliquée	2	8	0	12	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h
Physique Chimie	Semestre 6	Simulations	3	6	24	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h
<b>Parcours MEGP Semestres 5 et 6</b>											
Physique Chimie	Semestre 5	Techniques d'échantillonnage	4	10	6	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h
Physique Chimie	Semestre 5	Contrôle qualité	5	8	16	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h
Physique Chimie	Semestre 5	Contrôle de procédé	6	16	10	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 5	Méthode du génie chimique	4	15	10	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 5	Anglais scientifique	3	0	20	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 5	Techniques de communication dans le monde prof	3	0	20	0	CC	CC	CC	Néant	Néant
Physique Chimie	Semestre 5	Gestion et prise de décision	4	20	20	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 5	Thermochimie 2	3	12	12	4	CC + TP	$(TP+2*CC)/3$	$(TP+2*MAX(CC;E2))/3$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 6	Techniques de mesures physiques	3	10	4	12	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 6	Physique expérimentale 5	3	0	0	28	TP	TP	TP	Néant	Néant
Physique Chimie	Semestre 6	Physique des milieux continus	3	12	14	0	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h30
Physique Chimie	Semestre 6	Électrochimie et Chimie inorganique 3	6	24	22	16	CC + TP	$(TP+2*CC)/3$	$(TP+2*MAX(CC;E2))/3$	Ecrit	1h
Physique Chimie	Semestre 6	Analyse numérique appliquée	2	8	0	12	CC	CC	$MAX(CC;E2)$	Ecrit	1h
Physique Chimie	Semestre 6	Stage	8				Rapport de stage, soutenance		Néant	Néant	Néant
Physique Chimie	Semestre 6	Projet tuteuré	5				Rapport de stage, soutenance		Néant	Néant	Néant



# GUIDE DES ÉTUDES

7 - Aide à la réussite



# GUIDE DES ÉTUDES

8 - Équipe pédagogique de la formation



# GUIDE DES ÉTUDES

9 - Équipe administrative et technique

## La direction des études et de la vie étudiante

Cette direction regroupe l'ensemble des services dédiés aux étudiants, aux stagiaires et participe à la mise en œuvre et le suivi de la politique conduite par le conseil d'administration de l'UNC.

Elle apporte son soutien à la politique de l'université en faveur de l'étudiant, son appui administratif et technique au pilotage et à la mise en œuvre des missions de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle. La DEVE est composée de 4 Bureaux et d'un espace Uni-Handicap.

### Bureau de la scolarité

[deve\\_scolarite@univ-nc.nc](mailto:deve_scolarite@univ-nc.nc)

Pour le département LLSH : [sp-lsh@univ-nc.nc](mailto:sp-lsh@univ-nc.nc)

Pour le département ST : [sp-st@univ-nc.nc](mailto:sp-st@univ-nc.nc)

Pour le département DEG: [sp-deg@univ-nc.nc](mailto:sp-deg@univ-nc.nc)

- Bureau de la scolarité : des gestionnaires installés au plus près des départements assurent principalement les missions suivantes :
  - Accueil - information aux usagers
  - Suivi des inscriptions pédagogiques
  - Gestion des emplois du temps
  - Organisation des épreuves
  - Organisation des délibérations de jurys
  - Diffusion des résultats
  - Gestion et suivi des services des personnels titulaires et vacataires
  - Accompagnement à la direction des départements pour les tâches ne relevant que du département (élections, conseils, etc)

### Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes

[deve\\_bve@univ-nc.nc](mailto:deve_bve@univ-nc.nc)

Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accueil – information aux usagers
- Facilitateur des démarches des étudiants (bourses, projets associatifs, etc.)
- Organisateur des relations Lycées-UNC (journées d'accueil, salons, etc.)
- Interface avec les partenaires institutionnels (Gouvernement, Provinces, VR) et techniques (MDE, CAFAT, MDF) / Organisateur de la campagne d'inscriptions et du processus d'édition des diplômes / Support administratif et technique de la commission vie étudiante.

# Observatoire de la vie étudiante

deve\_observatoire@univ-nc.nc

- Accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel
- Suivi des réussites, des diplômés et de leur insertion professionnelle
- Enquêtes « vie étudiante »

Toutes les données récoltées restent confidentielles et les résultats communiqués sont une synthèse globale (aucune donnée nominative n'est communiquée).

Conformément à la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour vos différentes démarches (recherche d'emploi, poursuites d'études, demandes de bourse...) il est recommandé d'avoir une adresse électronique actualisée et conforme : [prenom.nom@serveur](mailto:prenom.nom@serveur).

**Pour vous suivre et vous contacter, nous avons besoin de votre adresse électronique !**

Par conséquent, durant l'année universitaire ou lorsque vous quittez l'Université de la Nouvelle-Calédonie, pensez à nous communiquer votre nouvelle adresse électronique et éventuellement votre nouveau numéro de téléphone.

Pour mettre à jour vos contacts ou pour toutes informations : [deve\\_bve@univ-nc.nc](mailto:deve_bve@univ-nc.nc) ou [deve\\_observatoire@univ-nc.nc](mailto:deve_observatoire@univ-nc.nc)

## - Bureau d'appui de l'administration des enseignements

[deve\\_enseignements@univ-nc.nc](mailto:deve_enseignements@univ-nc.nc)

➤ Bureau d'appui de l'administration des enseignements : installé avec les services centraux de l'établissement, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Elaboration du référentiel des études et de la vie étudiante (règlement ; stages ; etc)
- Amélioration des outils, procédures et méthodes de gestion
- Accompagnement des services et des personnels dans la mise en œuvre des plans d'actions des formations et des outils de gestion
- Pilotage des actions de dématérialisation liées aux projets pédagogiques
- Mise en application des décisions prises en Conseil d'Administration
- Fiabilisation et sécurisation des procédures de gestion liées aux charges d'enseignement et heures complémentaires, en appui à la DRH et au contrôle de gestion.

## - Espace Uni-Handicap

[deve\\_handicap@univ-nc.nc](mailto:deve_handicap@univ-nc.nc)

➤ Espace Uni-Handicap : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accompagnement des étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent
- Administration des équipes plurielles (personnels de santé, d'enseignement, d'administration et technique) chargées d'évaluer les besoins de chaque étudiant et d'apporter une définition concertée des aménagements à mettre en œuvre
- Interface avec toutes les composantes de l'UNC et l'extérieur (MDE, SIC, Provinces, VR, etc.)
- Soutien logistique et mise en œuvre des dispositifs spécifiques liés à chaque situation (recrutement pour prise de notes, acquisition de matériel)

# GUIDE DES ÉTUDES

**10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études.**



La Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (BUNC) met à la disposition de ses usagers une large offre documentaire. Deux bibliothèques déclinent cette offre :

- La bibliothèque universitaire de Nouville pour le droit, l'économie et la gestion, les sciences et techniques, les lettres, langues et sciences humaines.
- La bibliothèque universitaire de l'Espe pour la formation des enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.

**La BUNC c'est également une bibliothèque numérique disponible via le portail documentaire :** <http://portail-documentaire.univ-nc.nc> qui offre des milliers de livres et de revues électroniques, des bases de données, des dictionnaires et encyclopédies électroniques. Les collections numériques sont accessibles depuis l'UNC mais aussi depuis l'extérieur avec les identifiants fournis par l'établissement.

### **Collections**

C'est à la bibliothèque universitaire que vous rencontrerez toutes les ressources documentaires indispensables à vos études :

- les manuels et autres ouvrages recommandés par vos enseignants (la plupart du temps en plusieurs exemplaires, dont un exclu du prêt) ;
- les revues scientifiques, professionnelles ou grand public, ainsi que les quotidiens et magazines ;
- les dictionnaires et encyclopédies, spécialisés ou généralistes ;
- les auteurs essentiels dans les disciplines enseignées ;

La bibliothèque universitaire met également à votre disposition un fonds « Détente et découverte » pour lire et emprunter des romans contemporains, des bandes dessinées, des documentaires ; ainsi que des DVD.

### **Services**

Outre la consultation et le prêt de documents, la bibliothèque universitaire propose différents services :

- plus de 500 places de travail ;
- une salle informatique et un espace de photocopies & impressions ;
- des salles de travail en groupe accessibles sur réservation ;
- une salle audiovisuel pour visionner les films présents dans nos collections et/ou documentaires de la TNT ;
- la réservation, la prolongation mais aussi la suggestion d'acquisition de documents
- le prêt d'ordinateurs portables

Toutes les informations utiles (horaires, conditions de prêt, contacts, téléphones, e-mail, etc.) sont accessibles sur le site de la BUNC : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc>

### **Tutorat documentaire et informatique**

Saisissez l'opportunité et faites appel au tutorat documentaire et informatique que la BUNC vous propose. **Les tuteurs sont des étudiants de L3 ou plus** issus des trois départements de l'Université et qui ont pour missions de vous accompagner dans vos recherches documentaires, ou dans l'appropriation des outils numériques de l'établissement. Ils vous proposent une aide documentaire ou un soutien méthodologique pour :

- vous organiser dans votre travail universitaire
- prendre des notes
- comprendre un TD
- préparer un exposé en vous guidant dans votre démarche documentaire
- lire un code civil ou écrire un commentaire d'arrêt

Ce dispositif permet, dès votre entrée à l'UNC, de vous donner les bonnes pratiques d'utilisation des ressources documentaires et numériques mises à disposition de la communauté.

# GUIDE DES ÉTUDES

11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

## Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues est un nouvel espace multimédia dédié à l'apprentissage, au perfectionnement et à la pratique des langues, essentiellement anglais pour les étudiants UNC, Français Langue Etrangère (FLE) pour les étudiants anglophones accueillis à l'Université.

### Centre agréé pour les certifications et examens de langues

#### Anglais

Le Centre de ressources en langues vient en appui aux programmes de Mobilité Internationale. Pour bénéficier d'un semestre d'études ou poursuivre des études en Australie ou Nouvelle- Zélande, l'obtention du **IELTS** - International English Language Testing System - est obligatoire. En partenariat avec ELA (English Language Academy) – University of Auckland, le CRL prépare et organise 4 sessions/an.

Le **CLES** (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) s'adresse à tous les étudiants inscrits en formation initiale mais en particulier aux étudiants inscrits en Master Enseignement.

#### Français Langue Etrangère

Le Centre de Ressources en langues est agréé pour organiser des sessions d'examens en vue de l'obtention du **TCF**, Test de Connaissance de Français, qui s'adresse aux étudiants non francophones inscrits à l'UNC qui souhaitent connaître leur niveau de français ou qui souhaitent s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur ou Grande école.

Les étudiants non francophones peuvent également passer le **DELF**-Diplôme d'Etudes en Langue Française – **DALF** – Diplôme Approfondi de Langue Française-

### Auto-formation accompagnée

- En plus des cours de langues qui font partie intégrante du parcours LMD, le Centre de ressources en langues propose un accès en **auto-formation accompagnée** pour les étudiants qui souhaitent améliorer leur niveau. Le dispositif permet d'acquérir plus d'autonomie dans l'apprentissage et travailler à son rythme avec l'appui d'un tuteur.

**Heures de tutorat proposées** en anglais, en FLE, à partir de ressources diversifiées : exercices en ligne, clip, émissions radio, TV, journaux, films, etc.

### Ateliers spécifiques

- Préparations aux certifications en anglais : IELTS, CLES ; en français : TCF, DELF/DALF, certification Voltaire.
- Ateliers de conversation en anglais, en FLE
- stages intensifs ou formations spécifiques organisées à la demande des responsables de département.

### *Pour toute information*

Centre de ressources en langues : Bat LLSH, 1<sup>er</sup> étage, L13- L14.

Contact : [crl@univ-nc.nc](mailto:crl@univ-nc.nc)

Tel : (+ 687) 29 04 50

# GUIDE DES ÉTUDES

**12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)**

L'Université de la Nouvelle Calédonie met à la disposition de ses étudiants et personnels des moyens informatiques, dont un Environnement Numérique de Travail, ou « ENT ». Cette plateforme permet d'avoir accès en ligne, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques personnalisés.

## L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL : <https://ent-univ-nc.nc>

Connectez-vous en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre compte, reçus au moment de votre inscription.

Vous pouvez vous connecter via tout dispositif (ordinateur, tablette, smartphone) et depuis tout point d'accès à Internet.

L'ENT est votre point d'entrée de vos services numériques, pour travailler, collaborer et communiquer. Vous y trouverez notamment:

**Vos cours en ligne via l'outil MOODLE**, les podcasts des conférences sur la WEBTV, les portails documentaire et scientifique;

**La possibilité de créer votre portfolio électronique avec l'outil MAHARA**, pour valoriser vos connaissances, compétences, expériences, ...

**Votre espace de stockage Cloud** pour le travail collaboratif, qui vous permet de stocker jusqu'à 5Go de données par utilisateur, et de partager vos documents avec des personnes internes ou externes;

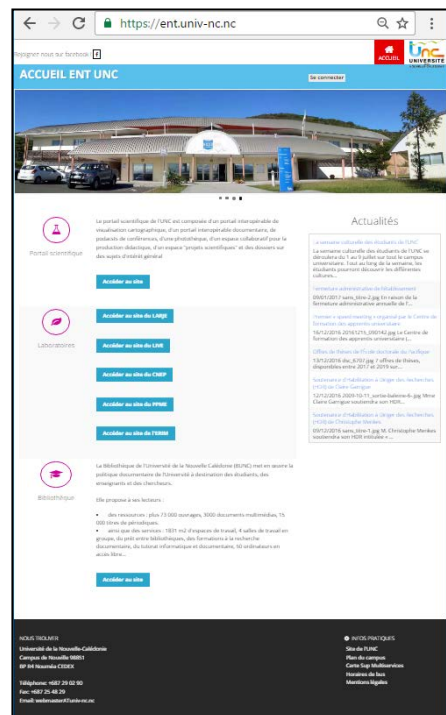
**Votre emploi du temps ou votre dossier scolarité**: informations administratives, gestion des absences, gestion des notes... ;

**L'accès à votre messagerie électronique** et votre agenda, la possibilité de demander de document liés à votre scolarité, ...

**Les actualités de la vie universitaire** et toute information qui vous intéresse : sur les activités culturelles et sportives, les associations étudiantes, sur l'international, la santé, les restaurants, les bourses, les relations avec les anciens étudiants...

**La possibilité déposer votre CV** et de consulter des offres de stages ;

***Et encore bien d'autres services ! Petites annonces, tutoriaux techniques, veille numérique... L'ENT est régulièrement enrichi de nouveaux contenus et fonctionnalités.***





## LE DISPOSITIF D'ASSISTANCE INFORMATIQUE

En cas de difficulté technique (perte de mot de passe, panne d'un dispositif ou d'une fonctionnalité, ... ), vous pouvez contacter la hotline de la direction du Système d'Information au **290.911** ou à l'adresse [911@unc.nc](mailto:911@unc.nc) , en décrivant précisément votre problème.

Un ticket d'assistance sera alors créé à votre nom, qui permettra de suivre la résolution de votre problème. Des notification d'avancement de votre demande vous seront diffusées par email au fur et à mesure de son traitement.

Dans le cas d'un besoin d'assistance à l'utilisation des outils mis à votre disposition, vous pouvez contacter directement l'assistance fonctionnelle TICE : [assistance-tice@univ-nc.nc](mailto:assistance-tice@univ-nc.nc) .



Compétences numériques

A noter qu'il est possible à tout étudiant, dans ses choix pédagogiques, de suivre un enseignement facultatif (donnant lieu à des points de bonification au semestre), le certificat informatique et Internet niveau 1 - **C2 i** - permet d'améliorer ses compétences dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Pour des informations complémentaires sur le C2 i : <https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/etudiants/c2i-niveau-1>